

Lutte contre le trafic de drogue et menaces sur les libertés

Au prétexte de combattre le narcotrafic, le gouvernement défend une loi attentatoire aux droits fondamentaux. Débattue depuis lundi, elle promet des échanges houleux. P. 10



MARDI 18 MARS 2025 | N° 24154 | 2,90 € | www.humanite.fr

À Washington, la grande purge de la fonction publique

Des dizaines de milliers d'employés fédéraux ont perdu leur poste depuis le retour au pouvoir de Donald Trump. Ils témoignent de la violence des procédés. Reportage. P. 14

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

INDUSTRIE

GUERRES ET PROFITS

Les pays de l'UE convertissent leurs chaînes de production pour les mettre au service de la fabrication d'armements. Les bénéfices flambent. Des emplois sont détruits. P. 2





ÉDITORIAL
PAR MAUD VERGNOL

Semeur de chaos

Trump « *faiseur de paix* »... Cela préterait à sourire si l'enjeu n'était pas aussi grave. Après l'accord de trêve à Gaza, et celui possible entre l'Ukraine et la Russie, les faucons du milliardaire de la Maison-Blanche rêvent à haute voix du prix Nobel de la paix. Une imposture sidérante qui trouve pourtant ses relais jusque dans la vie politique française. Loin des fantasmes du forcené du bureau Ovale, les faits décrivent une tout autre réalité : celle d'un monde au bord du chaos qu'il a semé. La déportation de millions de Palestiniens pour faire de Gaza la Riviera du Moyen-Orient n'est pas un plan de paix juste et durable. Tout comme le probable accord de cessez-le-feu en Ukraine, aux conditions de la Russie, ne mènera jamais à une paix régionale sans s'attaquer aux causes profondes du conflit.

L'autoproclamé pacificateur, davantage motivé par ses « business deals » que par l'amour de son prochain, place au contraire le monde en état de tension permanente, s'essuie les pieds sur le droit international, méprise l'ONU et allume des mèches aux quatre coins de la planète.

Trump place le monde en état de tension permanente, s'essuie les pieds sur le droit international, méprise l'ONU.

Au Yémen, les bombardements américains menés dans la nuit de samedi à dimanche ont tué au moins 53 personnes, dont cinq enfants, aggravant les tensions en mer Rouge.

Depuis son élection, Donald Trump agite régulièrement le spectre d'une troisième guerre mondiale. Le 15 janvier, Marco Rubio a déclaré devant le Sénat : « *L'ordre mondial d'après guerre n'est pas seulement obsolète : il est désormais une arme utilisée contre nous.* » Avant d'ajouter : « *Une nouvelle fois, nous sommes appelés à créer un monde libre à partir du chaos.* » La feuille de route est donc on ne peut plus claire. Certes, Donald Trump n'est pas l'unique responsable du « *nouveau désordre mondial* ». Mais il est celui qui peut le faire s'embraser. Et plus vite qu'on ne l'aurait imaginé. L'Europe, comme un lapin dans les phares d'une voiture, aveuglée par son atlantisme béat, tarde à réagir. Elle pourrait pourtant jouer un rôle crucial pour enrayer cette mécanique infernale et isoler Trump. En commençant par le frapper au portefeuille. ■

L'Europe enrôle ses usines dans l'économie de guerre

DÉFENSE Sur tout le continent, des filières civiles sont mises au service de la production d'armements. Cette conversion sert les plans de licenciement et la réduction des budgets sociaux.

L'Europe semble gagnée par un degré de nervosité rarement atteint. Fin janvier, la Direction générale de l'armement (DGA) française indiquait avoir dressé la liste des secteurs industriels civils qui lui permettent d'accélérer l'effort de guerre voulu par le président Macron. « *Il nous faut nous équiper davantage* », avait prévenu le locataire de l'Élysée, le 5 mars, avant la réunion avec les industriels du secteur neuf jours plus tard. Or l'organisation d'un appareil de défense ne peut faire l'économie d'une planification. Selon la DGA, des contrats avec le civil pourraient être signés dès cette année afin que la production d'armes presse le pas. « *Le but, c'est de pouvoir faire des accélérations dans l'acquisition de matériel capable d'être produit en masse* », arguait le délégué général pour l'armement, Emmanuel Chiva, qui cible les entreprises au potentiel à la fois civil et militaire. Avec de gros contrats à la clé. Mais la reconversion des outils de production pour les PME engage des crédits et demande du temps. « *Nous voulons attirer des sociétés industrielles et des porteurs de projets innovants en les informant du soutien dont ils peuvent bénéficier* », promettait Emmanuel Chiva dans l'*Usine nouvelle*, à l'occasion de la deuxième édition digitale du forum innovation défense, début décembre 2024.

Un appel à idées a ainsi été lancé pour la conception de munitions téléopérées longue distance et leur production à plusieurs milliers d'unités en un temps réduit.

La mobilisation des industriels civils requiert simplification des procédures, incitations financières et, si elles échouent... le recours à des mesures autoritaires comme des réquisitions. Un décret du ministère des Armées a opportunément été publié le 29 mars 2024 à cet effet, partant du principe qu'en temps de guerre la concurrence pour l'accès aux ressources exige des mesures de mobilisation exceptionnelles. Toutes ces dispositions répondent à l'annonce de l'entrée de la France en « *économie de guerre* », en juin 2022, par Emmanuel Macron au salon Eurosatory.

ENTRE 2021 ET 2024, LES DÉPENSES DE DÉFENSE TOTALES DES PAYS DE L'UE ONT CRU DE PLUS DE 30 %

Mettre la guerre au service de l'innovation et de la relance industrielle, c'est en substance ce que le président préconisait déjà en fustigeant, lors de ses voeux aux armées en 2024, cette « *forme d'engourdissement satisfait qui nous permettait de conserver un très haut niveau de qualité, très élevé mais cher, coûteux, à petit flux, à petite innovation* ». Manière d'appeler les industriels de la défense, eux aussi, à un changement d'échelle productif. Comme un écho à la fameuse phrase du président américain Franklin D. Roosevelt, qui avertissait, en janvier 1942 : « *Que personne ne dise que cela ne peut être fait !* » un mois après le bombardement de Pearl Harbor par l'aviation japonaise, lançant ainsi le passage à l'économie de guerre. En l'espace d'une année seulement, plus de la moitié du PIB américain était alors réorientée vers cet effort militaire, proche de zéro en 1941.



Bruxelles (Belgique), le 28 février. Le site de l'usine automobile Audi est promis à la production de blindés et de chars légers par la multinationale belge John Cockerill. DURSUN AYDEMIR/ANADOLU/AFP

« Nous ne sommes pas encore en économie de guerre, tempère l'économiste David Cayla pour *l'Humanité*. Les budgets de la défense augmentent mais pas encore au point de changer la nature de l'économie européenne. » Un brin dépité, il ajoute : « Le contexte économique et géopolitique n'est pas favorable à la consommation. C'est un fait, l'angoisse crée de l'épargne. Pour relancer l'activité économique, il faut de la commande publique. Ça fait longtemps que je l'appelle de mes vœux sans forcément penser que cette dernière passerait par l'armement. »

À l'unisson, c'est tout le continent qui entonne le même refrain. Soit un tournant historique après des années où la construction européenne était présentée comme un moyen d'en finir à jamais avec la guerre après deux conflits mondiaux et une guerre froide. En 1993, le ministre français de la Défense, François Léotard, l'assurait : « Toutes les grandes puissances, tous les pays européens – sans aucune

exception – procèdent aujourd'hui à une réduction de leur effort militaire. C'est le signe d'un monde qui s'organise autrement. » C'est donc un véritable changement d'époque et de paradigme qu'opèrent les Vingt-Sept après le gel de l'aide militaire états-unienne à l'Ukraine. Pourtant, les états-majors du Vieux Continent semblent voir au-delà. Entre 2021 et 2024, les dépenses de défense totales des pays de l'UE ont crû de plus de 30 %.

Mieux, à les entendre, les militaires semblent même venir à la rescousse de filières en crise, en reconversion, percutées par la guerre en Ukraine ou les droits de douane de Donald Trump. Dans cette optique, l'automobile, la chimie (pour la production de poudre et de bombes), l'agrochimie et l'énergie sur tout le continent sont dans le viseur. « L'économie de guerre arrive dans un contexte industriel très morose du fait de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine mais également à des mauvaises

stratégies comme c'est le cas vis-à-vis du gaz pour l'Allemagne. À cela, il faut ajouter les guerres commerciales, la concurrence de la Chine et le fait qu'après le Covid l'Europe s'est empressée de revenir à l'austérité », rappelle David Cayla. L'entrée de l'Allemagne en récession en 2023 a eu des répercussions sur les carnets de commandes du reste du continent. « Lorsqu'on produit des armes, le souci, c'est qu'on n'investit pas dans l'hôpital, l'école, l'université, la recherche, le logement, la culture », poursuit l'économiste.

« ON SOUTIENT DÉSORMAIS L'ÉCONOMIE PAR LES DÉPENSES MILITAIRES »

Une situation que l'Italie connaît bien. « Tout cela donne le sentiment que la guerre n'est plus quelque chose d'extraordinaire. On soutient désormais l'économie par les dépenses militaires », observe Vincenzo Greco, secrétaire de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) de Milan pour *l'Humanité*. C'est le sens du message délivré par Sergio Mattarella, le 8 mars dernier. Le président italien a réagi en ces termes au renversement d'alliance opéré par son homologue états-unien Donald Trump au profit de la Russie : « Ce retour en arrière de l'histoire et de la civilisation doit être arrêté immédiatement et de manière décisive. Cela pourrait entraîner des coûts pour les économies des pays qui s'y opposent, mais ceux-ci seraient bien inférieurs à ceux qui seraient payés si cette dérive n'était pas arrêtée maintenant. » En filigrane se dessine la réduction des budgets sociaux au profit des dépenses militaires. « Augmenter l'enveloppe de la défense implique soit d'augmenter la fiscalité pour trouver des ressources nouvelles, soit de baisser des dépenses qu'on essaye de rogner depuis trente ans, notamment les retraites », analyse David Cayla.

Comme ailleurs, c'est une véritable stratégie du choc qui se profile en Italie au nom de la sauvegarde de l'activité. L'entreprise Berco, qui fabrique des trains de roulement pour les engins de terrassement, constitue à cet égard un cas typique. « L'entreprise passe du civil au militaire en envisageant de reconvertis sa production vers les roulements de chars », indique Vincenzo Greco. Propriété de l'allemand ThyssenKrupp, qui a d'ores et déjà annoncé vouloir supprimer 40 % des emplois d'ici à 2030, la société italienne subit les contrecoups de la crise dans la sidérurgie. Depuis le 1^{er} mars, Berco a procédé à une résiliation unilatérale du contrat d'entreprise et réduit les salaires. Sur le site de Copparo (Émilie-Romagne), une procédure de licenciement a été ouverte pour 247 employés. Le même scénario se joue plus au nord de l'Europe pour l'usine Audi Brussels, à Forest (Belgique). Le site, qui tient portes closes depuis fin février, est promis à une deuxième vie par la multinationale belge John Cockerill et par la grâce de la production de blindés et de chars légers.

En quatre-vingts ans, « l'Europe est passée d'une économie qui payait les conséquences de la guerre, des questions autour de la conversion des industries militaires vers le civil, à une économie qui entend profiter de nouveau de la guerre », déplore Vincenzo Greco. Le syndicaliste souhaite désormais que s'engage une réflexion des travailleurs sur la construction d'une économie de paix à l'échelle du continent. Cet effort est poussé depuis des années par la CGT Thales qui propose, budget à l'appui, de réorienter les technologies militaires de détection au service de l'imagerie médicale. C'est également le sens de l'article 26 de la charte des Nations unies qui insiste sur la nécessité de « préserver les générations futures du fléau de la guerre (...) en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ». ■

LINA SANKARI

« Lorsqu'on produit des armes, on n'investit pas dans l'hôpital, la recherche, le logement, l'école, la culture. »

DAVID CAYLA, ÉCONOMISTE

Le réarmement au prix des licenciements

Faute d'investissements ces dernières années pour accroître leurs moyens de production, les grands groupes français priorisent les commandes militaires sur celles du civil, au détriment de l'emploi.

« Nous entrons en économie de guerre», a affirmé Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée du 5 mars, appelant à « renforcer nos armées le plus rapidement possible» et à « accélérer la réindustrialisation dans toutes nos régions ». Mobiliser l'ensemble du potentiel industriel au profit de la défense ? Une gageure, alors que le décompte des défaillances d'entreprise corrobore l'alerte sur 300 000 emplois menacés par quelque 200 plans sociaux, et que le baromètre industriel publié par Bercy le 14 mars recense, en 2024, plus de fermetures d'usine (119) que d'ouvertures (114), le solde (- 53 % par rapport à 2023) ne demeurant positif que grâce à l'agrandissement des sites existants (+ 89).

Dans l'industrie française de l'armement, le renforcement des capacités de production passe... par des licenciements. Il en est ainsi de Thales, qui affiche pourtant un résultat net 2024 de 1,42 milliard d'euros (+ 39 % sur un an). Après avoir engagé l'an dernier la suppression de 940 postes au sein de Thales Alenia Space, le leader tricolore de technologie et de défense taille dans sa filiale Simulation and Training dans le Tarn, sur la zone d'Albipôle. « On nous parle de réarmement, mais ils suppriment 39 postes à Tersac pour délocaliser en Roumanie », réagit Grégory Lewandowski, coordinateur syndical CGT du groupe. Un « paradoxe » souligné par le syndicaliste alors que la production de matériel de



Usine d'assemblage des moteurs d'avion chez Safran Aircraft Engines Villaroche (Seine-et-Marne). LAURENT GRANDGUILLOT/REA

simulation est indispensable à l'entraînement des militaires.

« Thales réduit la voiture sur les sites qu'il n'estime pas assez rentables », regrette le cégeétiste, qui dénonce le sous-investissement dans l'outil industriel. « On est quasi-maintenue bloqué à la limite de ce qu'on peut faire. Or les constructions de nouveaux sites ne se font pas en un claquement de doigts, d'autant que la plupart sont classés Seveso. »

Le schéma se répète chez Airbus. Ses 4,23 milliards d'euros de bénéfices en 2024 n'y ont rien changé : le géant de l'aéronautique et du spatial réduit de 10 % ses

effectifs dans le secteur du spatial et de la défense. « 2 500 licenciements, c'est totalement délirant ! s'insurge Sébastien Rostan, représentant syndical CGT du site de Toulouse. Sans compter la casse sociale chez l'ensemble des petits fournisseurs. »

AUGMENTATION DES CADENCES

Pour répondre aux attentes de l'État, l'option privilégiée par les directions consiste à transférer les productions du civil vers le militaire, comme l'a fait Thales avec ses radars. Si la multinationale a su entamer un virage malgré les obstacles, « au détriment

du civil », cette réorganisation est moins aisée du côté de Safran. « Le groupe a énormément sous-traité dans d'autres pays », affirme Hervé Chaillou, coordinateur CGT du groupe, qui regrette « l'absence de stratégie de la direction qui n'anticipe pas les contrats militaires ».

La production des moteurs par Safran ou des systèmes électroniques fabriqués par Thales, tous deux destinés aux Rafale de Dassault Aviation, a triplé en trois ans. L'avionneur français compte doubler la production de son avion de guerre d'ici à 2026. « Les embauches ne sont pas suffisantes pour compenser l'augmentation de la cadence pour les Rafale, alerte le représentant CGT de Thales. L'accroissement de la charge de travail s'accompagne d'un aménagement des horaires, en créant des équipes de nuit. »

Chez Airbus, « on craint que cette montée en production se fasse au détriment des salariés, s'inquiète Sébastien Rostan. D'autant plus que le métier n'attire pas et que le renouvellement est lent dans un secteur qui va bientôt être confronté à un problème de transmission des savoirs ».

Les syndicats alertent sur les questions de santé au travail. « Il y a une recrudescence des burn-out, alerte Hervé Chaillou.

Airbus réduit ses effectifs de 10 % dans le secteur du spatial et de la défense.

D'un côté, 1 000 cadres du groupe sont récompensés par des actions gratuites. De l'autre, la pression se répercute sur les ouvriers. » Les tensions sociales se cristallisent autour des négociations annuelles obligatoires (NAO). « Nous sommes toujours en lutte sur la question des NAO, observe Grégory Lewandowski. Ils refusent de nous donner plus de 2 % d'augmentation alors qu'ils ont distribué 760 millions d'euros aux actionnaires. » Dans la branche spatial et défense d'Airbus, les salaires ont même été gelés.

Pour éviter que l'emploi et les conditions de travail soient les premières victimes du « réarmement », la commission défense nationale et paix du PCF propose un changement de paradigme : « Il faut partir du principe que l'armement n'est pas un marché comme les autres. Il doit être sous le contrôle de la nation. » La nationalisation de l'arsenal français aurait du sens alors que les subsides publics se déversent sur le secteur. ■

LÉA DARNAY

(Publicité)

Les informés

de Jean-Rémi Baudot et Agathe Lambret,
du lundi au jeudi à 20h
1h de décryptage et d'analyse de l'actualité



chaque mardi avec
l'Humanité

franceinfo:
radio . web . tv canal 27

«Tous les êtres vivants sont impliqués dans des relations d'entraide. En vérité, l'entraide est le premier principe du vivant.» Pablo Servigne

L'HOMME DU JOUR



Chris Den Hond

Vidéojournaliste belge, collaborateur du site Orient XXI, Chris Den Hond vient de se voir interdire l'entrée sur le territoire turc. Une interdiction qui pourrait durer dix ans. Notre confrère était parti pour réaliser des vidéoreportages autour du nouvel an kurde, Norouz, dans une région qu'il couvre depuis des décennies. La Turquie aurait établi une liste noire de journalistes et de parlementaires qui, fin janvier à Kobané (nord-est de la Syrie), se sont rendus au 10^e anniversaire de la victoire contre Daech. Une attitude des autorités turques d'autant plus surprenante que, le 27 février, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, a appelé à déposer les armes, et qu'au début du mois les Kurdes de Syrie ont signé un accord avec le nouveau pouvoir de Damas, soutenu par la Turquie. ■

PIERRE BARBANCEY

COUP DE PROJECTEUR

René Douce, un Juste

Dimanche 16 mars, les descendants de René Douce (mort en 1960) ont reçu en son nom la médaille de Juste parmi les nations, remise à titre posthume. Le 11 septembre 1942, ce cheminot, membre de la résistance communiste lilloise, a permis à plusieurs dizaines de juifs d'échapper à la plus grande rafle qu'a connue le Nord-Pas-de-Calais et ainsi d'éviter la déportation. D'abord en les cachant dans des locaux de la gare de la capitale nordiste, puis en leur trouvant des refuges dans des maisons closes et des écoles, constituant au passage un véritable réseau de solidarité parmi les travailleurs du rail. Trois mois plus tard, il fut à son tour arrêté par la brigade mobile de la police de Lille, condamné par la section spéciale de Douai, puis déporté au camp de concentration de Dachau, d'où il sera libéré à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'œil de Babouse

LA BONNE NOUVELLE La loi va mieux protéger les animaux ultramarins

Le pélican brun de Guadeloupe, la chauve-souris cendrée de Saint-Pierre-et-Miquelon, la loutre du Canada ou les pygargues à tête blanche de France sont dorénavant protégés par la loi. Le ministère de la Transition écologique vient d'annoncer la publication, ce dimanche 16 mars, de quatre arrêtés destinés à mieux « protéger la faune sauvage », dans plusieurs territoires ultramarins. En Guadeloupe, la « destruction intentionnelle », la « dégradation des sites de reproduction », la détention et la vente de plusieurs types d'oiseaux sont maintenant proscrites. Sur l'île, tout comme à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, la liste des espèces animales protégées a, en outre, été allongée. Le ministère s'est enfin rendu compte que « la faune et la flore ultramarines font partie des écosystèmes les plus riches et foisonnantes du monde. C'est une chance pour la France, et surtout un enjeu majeur, puisqu'elle représente 80 % de notre biodiversité nationale », s'est même permis d'affirmer la ministre, Agnès Pannier-Runacher. ■

ÉMILIE URBACH

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Écologie Greenpeace est menacé dans le cadre d'un procès dans l'État du Dakota du Nord (États-Unis) par la société pétrogazière Energy Transfer, qui lui réclame 300 millions de dollars de dommages et intérêts. Le verdict, attendu cette semaine, pourrait faire basculer l'avenir de l'organisation écologiste. Les explications de Sarah Fayolle, chargée de campagne énergies fossiles pour Greenpeace France.

Purge Donald Trump continue sa chasse aux médias. Les personnels contractuels de la radio Voice of America (VOA) ont reçu un mail, au lendemain de l'annonce de nouvelles coupes budgétaires, le 16 mars, les informant que leur contrat prendrait fin le 31 mars. Outre Voice of America, sont dans le viseur Radio Free Asia et d'autres médias publics financés par les États-Unis.

BRUNO LARIBÉ SU

**LE BILLET
DE MAURICE
ULRICH**



Fauteuil

Avec en vue l'élection présidentielle, Gabriel Attal soigne sa stature internationale. C'est à Israël que l'ancien premier ministre a réservé une de ses premières visites pour témoigner de son « soutien philosophique » à un État qui doit « se défendre » et « se faire respecter ». Sur le site du festival Nova, l'un des lieux du massacre du 7 octobre 2023, il a évoqué le traumatisme des Israéliens puis s'est rendu à la lisière d'un kibbutz avec, au-delà du grillage, les immeubles éventrés de Gaza. Mais, nous dit-on dans un de nos quotidiens qui le cite, il ne partage pas les mots de l'ancien ambassadeur français dans le pays, qui parle de l'« *hubris militaire* » d'Israël, pas plus que ceux de l'ancien ministre Hubert Védrine, qui parle de « *nettoyage ethnique* » : « Quand on est au chaud à Paris sur son canapé, que l'on n'a pas subi ce qu'ont subi les Israéliens, on est mal placé pour donner des leçons de morale. » Et avec près de 50 000 morts dont deux tiers de femmes et d'enfants, il s'assoit dans un fauteuil ? ■

C'EST UN MONDE

Le Sahara, cimetière de sable

L'armée nigérienne a annoncé, ce dimanche 16 mars, avoir secouru 50 exilés « en détresse sous des conditions climatiques extrêmes ». En direction de la Libye, leur véhicule est tombé en panne sous une température dépassant les 50 °C. Selon l'ONG Alarm Phone Sahara, en 2024 plus de 31 000 personnes ont été expulsées d'Algérie vers le Niger. Les exilés sont habituellement déportés dans le désert, situé dans le Sahara algérien, dans une zone appelée « point zéro », d'où ils tentent de rejoindre un centre de transit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dans la ville nigérienne d'Assamaka. Le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et de l'OIM sur cette route migratoire estime que le nombre de décès y serait « deux fois plus élevé qu'en mer ». ■



Jordan Florentin (ici, au micro le 8 mars, interrogeant Alice Cordier du groupe identitaire Némésis) est le symbole des entorses du magazine à la déontologie journalistique.
JAN SCHMIDT-WHITLEY/LE PICTORIUM

Frontières, un média « contre la République »

EXTRÊME DROITE

Créé en septembre 2024 et succédant à Livre noir, ce titre s'impose dans la fachosphère et au-delà, avec une ligne prophétisant la « guerre civile » entre « Français de souche » et « barbares ».

Frontières, un média d'« extrême droite » ? Pour Erik Tegnér, directeur de la publication de ce titre né en septembre 2024 sur les cendres du média Livre noir, ce qualificatif est « insupportable ». « Dès que vous critiquez l'immigration, vous êtes d'extrême droite », s'est indigné sur CNews ce proche de Marion Maréchal et de Sarah Knafo (Reconquête). Un tour d'horizon de leur production laisse pourtant peu de doute sur son entreprise idéologique. Ses six magazines papier et son hors-série mettent en scène les supposées « invasion migratoire », « haine du Blanc » et célèbrent le duo Le Pen-Bardella. Sur son site se multiplient entretiens et reportages « en immersion » avec les figures de l'extrême droite, de Gilles-William Goldnadel à Éric Zemmour.

Suivi par plus de 400 000 personnes sur YouTube, Frontières s'est, en quelques mois, fait une place de choix dans la presse d'extrême droite en concentrant ses tirs sur « l'islamisme, l'immigration et l'extrême gauche », revendique Erik Tegnér dans la vidéo promotionnelle de ce média autoproclamé « Mediapart de droite ».

Pour le chercheur Raphaël Llorca, auteur d'une note pour la Fondation Jean-Jaurès parue ce lundi, *Frontières* est « un authentique organe de propagande antirépublicaine ». Pour le démontrer, il cite une dizaine d'extraits, comme lorsque Alexandre de Galzain, ex-rédacteur en chef, liste dans son édito les causes qui auraient « poussé les pays occidentaux au déclin » : « Universalisme, laïcité, humanité et fermeté, contrat social, esprit des Lumières ».

Le média prophétise aussi une « guerre civile » à venir, entre « Français de souche » et ceux qu'il nomme les « barbares », à savoir les descendants de l'immigration ou les exilés eux-mêmes. À lire *Frontières*, cet affrontement est inévitable. Alors, que faire ? Regrettant « le désarmement notable des citoyens français », sa rédaction se place du côté des partisans de la lutte armée. « La République est de nouveau confrontée à des menaces explicitement anti-libérales et antidémocratiques », en conclut Raphaël Llorca.

Ce récit d'une opposition entre « deux peuples » est son obsession principale, qui n'hésite pas à « plier le réel sous le poids d'une thèse établie au préalable », dénonce le chercheur. Remettant en question la

« C'est un authentique organe de propagande. »
RAPHAËL LLORCA,
FONDATION JEAN-JAURÈS

déontologie journalistique du titre, Raphaël Llorca cite les résultats de sondage tronqués sur «les facteurs explicatifs des émeutes survenues après la mort du jeune Nahel» qui ne correspondaient pas à la ligne éditoriale ; des «analogies trompeuses» dans un reportage en Afrique du Sud censé démontrer la «haine du Blanc» en France ; ou encore des sources douteuses. Ses méthodes sont aussi à épingle. En janvier, le magazine a publié son «palmarès des avocats de clandestins», soit une liste de 60 conseils «coupables» de «l'invasion migratoire» pour avoir défendu des réfugiés. Ils sont depuis insultés et menacés.

UN PASSE SANITAIRE AU NOM D'ADOLF HITLER

Le reporter-star du média, Jordan Florentin, symbolise ces entorses à la déontologie. De son vrai nom Jordan Da Rocha, le trentenaire s'est fait connaître il y a trois ans en mettant en scène la «séquestration» dont il aurait été victime par l'humoriste Yacine Belattar. Une histoire qu'il a pu raconter sur CNews ou chez Cyril Hanouna avant que *le Monde* ne rectifie une fake news : si une confrontation a bien eu lieu, elle est principalement la cause des provocations du journaliste, entré dans le théâtre avec un passe sanitaire au nom d'Adolf Hitler.

En février, il a diffusé de fausses informations sur la mort de la jeune Louise en Essonne, relayant des tweets de la sœur de la victime, «militante d'extrême-gauche (qui) y partage les positions de la FI et des propos anti-RN». «Sa petite sœur vient d'être tuée dans un bois par un homme de type nord-africain», ajoute-t-il. L'individu en question a vite été mis hors de cause tandis que la sœur a subi une vague de harcèlement. Enfin, le 8 mars, plusieurs journalistes, dont une de *l'Humanité*, ont été pris à partie par Jordan Florentin leur demandant d'«assumer» leurs convictions politiques pour dénoncer leur présence auprès du cortège du groupe identitaire Némésis, lors de la marche pour les droits des femmes. Des méthodes qualifiées de «harcèlement» et d'«intimidation» par la photographe Anna Margueritat, particulièrement visée, qui a porté plainte.

Un épisode qui montre aussi la proximité du média avec le reste de la galaxie d'extrême droite qu'il veut porter au pouvoir. Au lendemain des législatives de 2024, Erik Tegnér parle même de «gueule de bois électorale», avant de justifier l'échec du RN par le fait que «le pouvoir médiatique de la gauche est considérable». La création de Frontières découlera de cette analyse. ■

FLORENT LE DU

Les polémiques des insoumis nuisent à l'antifascisme

GAUCHE Jean-Luc Mélenchon a perdu ses nerfs, ce dimanche, devant un journaliste qui l'interrogeait sur l'affiche mettant en scène Cyril Hanouna. De quoi relancer la controverse, au détriment de la marche contre l'extrême droite prévue le 22 mars.

L'extrême droite progresse partout et la gauche, elle, s'enlise dans la polémique déclenchée par la France insoumise (FI), le 12 mars. Interrogé ce dimanche, sur France 3, au sujet de l'affiche mettant en scène Cyril Hanouna dans une posture rappelant les codes antisémites des années 1930, Jean-Luc Mélenchon s'en est pris au journaliste Francis Letellier, jusqu'à lui refuser avec agressivité le droit de mener son interview comme il l'entend : «Pourquoi vous me posez cette question ? De quel droit ? Vous m'accusez ? Est-ce que vous m'accusez ? Alors, taisez-vous ! Vous êtes en train de continuer une campagne qui a démarré à l'extrême droite. Donc, maintenant, on demande à l'extrême droite ce qu'on peut publier ou pas ?»

La séquence relance de fait la controverse autour de la FI, au détriment de l'appel à la grande marche contre l'extrême droite, prévue ce samedi 22 mars et coorganisée par la CGT, la FSU, la Ligue des droits de l'homme, Attac, entre autres organisations. C'est pour cet événement, auquel doivent participer la FI mais aussi le PCF et les Écologistes, qu'avait été

initialement produit le visuel sur Cyril Hanouna, retiré par la suite.

Si la fachosphère a certes largement relayé cette image pour accuser les insoumis d'antisémitisme, celle-ci a suscité l'indignation bien au-delà à gauche, y compris chez certains députés FI, qui se seraient plaints dans les boucles WhatsApp internes au mouvement, selon *l'Opinion*.

En refusant de s'excuser, la FI invite ses partenaires à prendre leurs distances.

Le 14 mars, le député insoumis Paul Vannier avait admis pour sa part une «erreur» et regretté que l'affiche ait été réalisée à l'aide de Grok, l'intelligence artificielle d'Elon Musk.

Le tout s'inscrit dans un contexte où la FI est régulièrement accusée de ne pas être à la hauteur sur la question de l'antisémitisme, que Jean-Luc Mélenchon jugeait «résiduel» en juin 2024.

L'épisode s'ajoute aux tensions déjà vives à gauche. En publant

ce visuel et en refusant de s'excuser, en témoigne l'attitude de Jean-Luc Mélenchon, la FI invite ses partenaires à prendre légitimement leurs distances. Le 15 mars, le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, a qualifié l'affiche représentant Cyril Hanouna d'*«ignoble»*. En réaction, Laurent Joyeux, ex-candidat insoumis, a publié sur X une fausse affiche de la manifestation «contre l'extrême droite et ses relais» à l'effigie du secrétaire national du PCF. Un amalgame entre communistes et extrême droite «outrancier, insultant et vulgaire», dénonce Fabien Roussel, qui réclame à Manuel Bompard la condamnation et le retrait du tweet.

Contacté par *l'Humanité*, le coordinateur de la FI se contente de renvoyer cette provocation à une initiative individuelle : «Ce visuel n'a jamais été élaboré ou publié par la France insoumise. Merci de cesser d'alimenter cette polémique ridicule.» Il en ressort une séquence désastreuse pour la gauche en général et la FI en particulier. À une période où l'offensive réactionnaire internationale invite, au contraire, à serrer les rangs. ■

CYPRIEN CADDEO

Alors que l'on pourrait croire que le problème des carences alimentaires chez les enfants est limité aux pays en voie de développement, en France, pays considéré comme développé, une étude réalisée en 2023-2024 montre que 23 % des enfants âgés de 6 à 18 ans étaient en situation de privations alimentaires. En cause, la pauvreté. En 2024, 8 Français sur 10 vivant avec le Smic ou moins avaient des difficultés à nourrir correctement leurs enfants. La conséquence directe est la réapparition de cas de scorbut infantile, dus à une carence profonde en vitamine C, maladie que l'on croyait éradiquée. Entre 2015 et 2023, près de 900 enfants atteints de scorbut ont été hospitalisés avec un âge moyen de 11 ans. Il s'agit d'une maladie grave provoquant des saignements au niveau de la peau et des gencives avec des dents qui finissent par se déchausser. Une anémie peut se développer ainsi que des infections et des plaies qui ne guérissent pas. Par ailleurs, la croissance osseuse est altérée. Nous sommes donc confrontés dans notre pays à ce qu'on appelle la précarité alimentaire «pouvant entraîner ou découlant de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri».

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME



par la distribution de petits déjeuners et la cantine gratuite contribuant à réduire les inégalités sociales. Un repas équilibré à la cantine sera peut-être le seul vrai repas pour certains enfants. Il y a également la nécessité d'un repérage et d'un accompagnement social des familles en difficulté, notamment les familles monoparentales, par l'ensemble des professionnels des secteurs de la santé et du social.

Malheureusement, la dégradation de notre système de santé est aussi en cause. Il faut citer la déshérence de la protection maternelle et infantile qui est censée suivre systématiquement et gratuitement les enfants entre 0 et 6 ans. La santé scolaire est aussi dans un état de délabrement avancé. Alors messieurs les donneurs de leçons sur la dette que nous allons laisser à nos enfants, regardez la réalité en face. L'urgence aujourd'hui est de permettre à nos enfants de simplement pouvoir manger à leur faim et sainement pour pouvoir grandir dans de bonnes conditions. Pour cela, il va falloir sortir l'or qui dort dans les coffres-forts, car il s'agit d'un métal qui ne se mange pas mais qui manque pour pouvoir simplement assurer la sécurité alimentaire de nos enfants. ■

Le scorbut en France!

Certains pourraient considérer que ce sujet est anachronique dans une des économies les plus riches de la planète. Il s'agit pourtant d'un sujet de santé publique d'actualité, donc politique. La question de la mise en place d'une sécurité sociale alimentaire garantissant à tout individu un accès à une alimentation suffisante est en débat mais, en tout état de cause, il y a urgence à agir rapidement pour les enfants. Cela passe notamment

Bruno Retailleau en opération reconquête

CONGRÈS À deux ans de l'élection présidentielle, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, entend saturer les ondes de ses outrances pour s'imposer en porte-drapeau de la droite réactionnaire. Une marche déjà largement entamée. En mai prochain, il va tenter de s'emparer de la présidence des « Républicains », également briguée par Laurent Wauquiez.

In'estjamais trop tôt pour se mettre en marche. S'il est loin d'être un macroniste, Bruno Retailleau l'a bien compris. À un peu plus de deux ans de l'élection présidentielle, entre déclarations tapageuses et ambitions assumées, le ministre de l'Intérieur s'active ardemment pour reprendre à lui seul l'étendard de la droite la plus dure. « Bien sûr que

*je veux jouer un rôle dans la reconstruction de la droite », confiait-il déjà à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* fin janvier. Première étape : faire de LR (« Les Républicains ») son vaisseau amiral pour 2027.*

Pour tenter d'accéder à sa présidence lors du prochain congrès du parti les 17 et 18 mai 2025, et ainsi succéder à Éric Ciotti, le Vendéen accumule les soutiens ces dernières semaines. Le président du Sénat,

Gérard Larcher, pour qui Bruno Retailleau « répond aux attentes des Français sur la sécurité et l'identité », mais aussi l'eurodéputé François-Xavier Bellamy, le président de l'Association des maires de France, David Lisnard, ou encore le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

LA VOLONTÉ « D'ASSUMER LE BRAS DE FER AVEC L'ALGERIE »

Ce dimanche, une nouvelle alliée de poids s'est déclarée en sa faveur : Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France. « Il est l'homme de la situation pour relever la droite parce que les Français recherchent de la force, de la sincérité et des résultats, a-t-elle déclaré dans un entretien au *Figaro*. Au gouvernement, il incarne le choc d'autorité dont le pays a besoin. »

Face à lui, son principal concurrent, Laurent Wauquiez, président du groupe Droite républicaine (DR) à l'Assemblée, soutenu seulement par le maire de Valence, Nicolas Daragon, et le député

controversées retirées en commission comme l'extension de la surveillance algorithmique (lire page 10), seront une occasion en or dans ce but.

Ce dimanche, auprès du *Parisien*, il a même menacé de démissionner si sa volonté « d'assumer le bras de fer avec l'Algérie » n'était pas suivie par l'exécutif. En cause : les propos d'Emmanuel Macron, trop timoré à son goût, prônant « un dialogue exigeant et respectueux avec Alger ».

Dans les mêmes colonnes, Bruno Retailleau s'est permis de contredire la ministre des Sports, Marie Barsacq, coupable selon lui de mettre en garde contre les « confusions » et les « amalgames » entre le port du hijab et la radicalisation dans le sport. « Le port du voile, ce n'est pas de l'entrisme », avait-elle asséné lors d'une audition à l'Assemblée nationale le mercredi 12 mars. « Le fondamentalisme n'a aucune place dans le sport, a tenu à répondre le ministre de l'Intérieur. Or, au ministère, j'ai un certain nombre d'informations qui démontrent un entrisme islamiste. Je rappelle que le voile n'est pas une liberté mais une soumission de la femme. »

UN OBJECTIF : RÉCUPÉRER L'ÉLECTORAT PARTI CHEZ ZEMMOUR

« Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez poursuivent un objectif commun : reconquérir un électoral très à droite, qui, lors de l'élection présidentielle de 2022, a tourné le dos à LR pour voter en faveur d'Éric Zemmour », observe l'historien Gilles Richard, interrogé par le *Nouvel Observateur*. Une différence est cependant à noter : si Laurent Wauquiez s'est longtemps présenté comme héritier de la « droite giscardo-balladuriennne, néolibérale et pro-européenne » avant de se convertir par « opportunitisme » au nationalisme, comme le note l'universitaire, Bruno Retailleau, lui, « vient de la droite vendéenne, catholique, conservatrice et monarchiste, imprégnée d'islamophobie et de rejet de l'immigration ». Et c'est à partir de cet espace idéologique qu'il entend faire revenir la droite au pouvoir. ■

ANTHONY CORTES

(Publicité)

Annonces classées

Passez votre annonce dans **l'Humanité**
+ **l'Humanité** + www.humanite.fr

Offre d'emploi



La Ville d'Allonnes (Sarthe)
11.200 habitants, recrute :

Temps complet, par voie statutaire,
cadre d'emploi : Attaché / Attaché Principal



UN.E DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E ADJOINT DES SERVICES

Le contexte

La Ville d'Allonnes (11 200 habitants), banlieue à la campagne, est la 2ème ville de Le Mans Métropole composée de 20 communes. Elle est située en périphérie du Mans, à 12 minutes seulement en Tempo de la gare et desservie par les grands axes routiers.

Vos missions

Participer à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur de délégation : petite enfance, éducation, jeunesse, citoyenneté et accès aux droits des jeunes, restauration municipale, action culturelle, sport, vie associative et relations internationales.

Le Directeur-trice Général.e des Services assurera la suppléance du Directeur Général des Services de la collectivité en son absence.

Votre connaissance des institutions, du statut de la FPT, des procédures et dispositifs de l'action éducative, culturelle, sportive et associative vous permettent de travailler en mode projet, en transversalité, d'animer, de coordonner et de mobiliser une équipe pluridisciplinaire. Doté.e d'un fort sens du service public, d'une grande réactivité, d'une disponibilité, d'une autonomie et d'une discrétion avérées, vous êtes capable de prospectives, d'évaluation, d'organisation et de planification tout en maîtrisant les règles et procédures comptables de la commande publique.

Prise de poste souhaitée : dès que possible. Au plus tard le 1er septembre 2025
Adresser candidature (CV + lettre de motivation)

A Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines,
Esplanade Nelson Mandela 72700 Allonnes

Le ministre de l'Intérieur entend incarner par l'outrance cette « fermeté » tant vantée par ses partisans.

du Val-de-Marne Vincent Jeanbrun, fait bien pâle figure. « Quelle est ma force ? Je ne dois rien à François Bayrou, tente d'arguer Wauquiez pour élargir sa base. J'ai donc la liberté de porter la parole de la droite sans être lié par la solidarité gouvernementale. Quand on veut s'occuper d'un parti, c'est essentiel. »

Jusqu'au congrès, Bruno Retailleau entend bien faire feu de tout bois pour occuper au maximum l'espace médiatique, quitte à le saturer, et ainsi incarner par l'outrance cette « fermeté » tant vantée par ses partisans. Les débats ouverts ce lundi autour de la proposition de loi sur la lutte contre le narcotrafic, qu'il soutient jusqu'à souhaiter le retour de mesures

Bruno Retailleau en opération reconquête

CONGRÈS À deux ans de l'élection présidentielle, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, entend saturer les ondes de ses outrances pour s'imposer en porte-drapeau de la droite réactionnaire. Une marche déjà largement entamée. En mai prochain, il va tenter de s'emparer de la présidence des « Républicains », également briguée par Laurent Wauquiez.

In'estjamais trop tôt pour se mettre en marche. S'il est loin d'être un macroniste, Bruno Retailleau l'a bien compris. À un peu plus de deux ans de l'élection présidentielle, entre déclarations tapageuses et ambitions assumées, le ministre de l'Intérieur s'active ardemment pour reprendre à lui seul l'étendard de la droite la plus dure. « Bien sûr que

*je veux jouer un rôle dans la reconstruction de la droite », confiait-il déjà à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* fin janvier. Première étape : faire de LR (« Les Républicains ») son vaisseau amiral pour 2027.*

Pour tenter d'accéder à sa présidence lors du prochain congrès du parti les 17 et 18 mai 2025, et ainsi succéder à Éric Ciotti, le Vendéen accumule les soutiens ces dernières semaines. Le président du Sénat,

Gérard Larcher, pour qui Bruno Retailleau « répond aux attentes des Français sur la sécurité et l'identité », mais aussi l'eurodéputé François-Xavier Bellamy, le président de l'Association des maires de France, David Lisnard, ou encore le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

LA VOLONTÉ « D'ASSUMER LE BRAS DE FER AVEC L'ALGERIE »

Ce dimanche, une nouvelle alliée de poids s'est déclarée en sa faveur : Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France. « Il est l'homme de la situation pour relever la droite parce que les Français recherchent de la force, de la sincérité et des résultats, a-t-elle déclaré dans un entretien au *Figaro*. Au gouvernement, il incarne le choc d'autorité dont le pays a besoin. »

Face à lui, son principal concurrent, Laurent Wauquiez, président du groupe Droite républicaine (DR) à l'Assemblée, soutenu seulement par le maire de Valence, Nicolas Daragon, et le député

controversées retirées en commission comme l'extension de la surveillance algorithmique (lire page 10), seront une occasion en or dans ce but.

Ce dimanche, auprès du *Parisien*, il a même menacé de démissionner si sa volonté « d'assumer le bras de fer avec l'Algérie » n'était pas suivie par l'exécutif. En cause : les propos d'Emmanuel Macron, trop timoré à son goût, prônant « un dialogue exigeant et respectueux avec Alger ».

Dans les mêmes colonnes, Bruno Retailleau s'est permis de contredire la ministre des Sports, Marie Barsacq, coupable selon lui de mettre en garde contre les « confusions » et les « amalgames » entre le port du hijab et la radicalisation dans le sport. « Le port du voile, ce n'est pas de l'entrisme », avait-elle asséné lors d'une audition à l'Assemblée nationale le mercredi 12 mars. « Le fondamentalisme n'a aucune place dans le sport, a tenu à répondre le ministre de l'Intérieur. Or, au ministère, j'ai un certain nombre d'informations qui démontrent un entrisme islamiste. Je rappelle que le voile n'est pas une liberté mais une soumission de la femme. »

UN OBJECTIF : RÉCUPÉRER L'ÉLECTORAT PARTI CHEZ ZEMMOUR

« Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez poursuivent un objectif commun : reconquérir un électoral très à droite, qui, lors de l'élection présidentielle de 2022, a tourné le dos à LR pour voter en faveur d'Éric Zemmour », observe l'historien Gilles Richard, interrogé par le *Nouvel Observateur*. Une différence est cependant à noter : si Laurent Wauquiez s'est longtemps présenté comme héritier de la « droite giscardo-balladuriennne, néolibérale et pro-européenne » avant de se convertir par « opportunitisme » au nationalisme, comme le note l'universitaire, Bruno Retailleau, lui, « vient de la droite vendéenne, catholique, conservatrice et monarchiste, imprégnée d'islamophobie et de rejet de l'immigration ». Et c'est à partir de cet espace idéologique qu'il entend faire revenir la droite au pouvoir. ■

ANTHONY CORTES

(Publicité)

Annonces classées

Passez votre annonce dans **l'Humanité**
+ **l'Humanité** + www.humanite.fr

Offre d'emploi



La Ville d'Allonnes (Sarthe)
11.200 habitants, recrute :

Temps complet, par voie statutaire,
cadre d'emploi : Attaché / Attaché Principal



UN.E DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E ADJOINT DES SERVICES

Le contexte

La Ville d'Allonnes (11 200 habitants), banlieue à la campagne, est la 2ème ville de Le Mans Métropole composée de 20 communes. Elle est située en périphérie du Mans, à 12 minutes seulement en Tempo de la gare et desservie par les grands axes routiers.

Vos missions

Participer à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur de délégation : petite enfance, éducation, jeunesse, citoyenneté et accès aux droits des jeunes, restauration municipale, action culturelle, sport, vie associative et relations internationales.

Le Directeur-trice Général.e des Services assurera la suppléance du Directeur Général des Services de la collectivité en son absence.

Votre connaissance des institutions, du statut de la FPT, des procédures et dispositifs de l'action éducative, culturelle, sportive et associative vous permettent de travailler en mode projet, en transversalité, d'animer, de coordonner et de mobiliser une équipe pluridisciplinaire. Doté.e d'un fort sens du service public, d'une grande réactivité, d'une disponibilité, d'une autonomie et d'une discrétion avérées, vous êtes capable de prospectives, d'évaluation, d'organisation et de planification tout en maîtrisant les règles et procédures comptables de la commande publique.

Prise de poste souhaitée : dès que possible. Au plus tard le 1er septembre 2025
Adresser candidature (CV + lettre de motivation)

A Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines,
Esplanade Nelson Mandela 72700 Allonnes

Le ministre de l'Intérieur entend incarner par l'outrance cette « fermeté » tant vantée par ses partisans.

du Val-de-Marne Vincent Jeanbrun, fait bien pâle figure. « Quelle est ma force ? Je ne dois rien à François Bayrou, tente d'arguer Wauquiez pour élargir sa base. J'ai donc la liberté de porter la parole de la droite sans être lié par la solidarité gouvernementale. Quand on veut s'occuper d'un parti, c'est essentiel. »

Jusqu'au congrès, Bruno Retailleau entend bien faire feu de tout bois pour occuper au maximum l'espace médiatique, quitte à le saturer, et ainsi incarner par l'outrance cette « fermeté » tant vantée par ses partisans. Les débats ouverts ce lundi autour de la proposition de loi sur la lutte contre le narcotrafic, qu'il soutient jusqu'à souhaiter le retour de mesures

Loi sur le narcotrafic : le gouvernement veut-il la peau de nos libertés publiques ?



Le 11 mars, à Saint-Ouen, Bruno Retailleau et la directrice de la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure), Céline Berthon, sur le chantier du futur siège du service des renseignements intérieurs français. YOAN VALAT/POOL/AFP

Après son adoption par le Sénat et sa modification – substantielle – par la commission des Lois de l’Assemblée nationale, la « proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic » est débattue, depuis ce lundi, en séance publique. Le gouvernement ayant opté pour une procédure accélérée, cette semaine est la dernière occasion, pour les députés, d’échanger sur ce texte très polémique.

SÉCURITÉ Au prétexte de lutter contre le trafic de drogue, l’exécutif défend un texte législatif particulièrement attentatoire aux droits de l’homme. Débattu à l’Assemblée à partir de lundi 17 mars, il promet des échanges houleux.

Au prétexte d’un combat légitime – la lutte contre le trafic de drogue –, plusieurs de ses dispositions apparaissent directement attentatoires aux libertés publiques. Certaines d’entre elles avaient été supprimées par la commission des Lois. Elles pourraient toutes revenir dans le texte si les amendements déposés vendredi 14 mars

pour les réintroduire étaient acceptés. Pour les soutenir, le gouvernement a sorti l’artillerie lourde.

Ce dimanche, le ministre de l’Intérieur, Bruno Retailleau, et la patronne de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Céline Berthon, sont ainsi montés conjointement au filet dans la presse, accordant respectivement des

interviews au *Parisien Dimanche* et au *JDD*. Au cœur de leurs préoccupations, la défense de trois mesures particulièrement discutables, qui promettent des débats houleux.

Première mesure : sous peine de lourdes sanctions, les services de communication seraient contraints de laisser la police et les services de renseignements accéder aux messageries chiffrées (WhatsApp,

Signal, Telegram...). Cet accès, rendu possible par la technique de la « porte dérobée », obligerait les applications de messagerie chiffrée à collaborer avec le renseignement intérieur.

Cela « créerait une brèche inédite dans la technologie de chiffrement de bout à bout, exploitable aussi bien par les États que par des acteurs malveillants », met en garde la Quadrature du Net (QDN). Tandis que l’association souligne l’extrême dangerosité d’une telle mesure, la directrice du renseignement intérieur, Céline Berthon, parle d’un « besoin vital », d’un « outil technique indispensable » permettant l’accès « au contenu des conversations de nos cibles ».

« Il ne s’agit pas de mettre en place une surveillance généralisée mais de définir, avec tous les opérateurs, les moyens qui permettront aux services de renseignements d’empêcher des règlements de comptes, des trafics d’êtres humains et des attentats », tente de désamorcer Bruno Retailleau, promettant de placer ces méthodes « sous le contrôle du premier ministre et d’une commission indépendante ».

UTILISER LES FAILLES DES APPAREILS CONNECTÉS

Deuxième mesure : l’activation à distance des objets connectés. Une technique qui repose sur une « compromission des systèmes informatiques en utilisant les failles des appareils connectés », explique QDN. Elle permettrait de transformer les appareils connectés, qu’ils soient fixes ou mobiles, en espions au service de la police et des services de renseignements.

Initialement proposée en 2023 par l’ex-garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, cette technique avait été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, ce dernier estimant qu’elle portait « une atteinte » au « droit au respect de la vie privée » de la personne mise en cause, mais aussi « de tiers ».

« La loi pourrait être utilisée non seulement pour traquer les criminels, mais aussi pour surveiller des dissidents politiques, des militants écologistes ou même des journalistes enquêtant sur des affaires sensibles », alerte l’avocate spécialisée Murielle Cahen, qui voit dans cette mesure « un tournant juridique et technologique, où la France pourrait rejoindre les régimes les plus liberticides en matière de contrôle numérique ».

Troisième mesure : le « dossier-coffre », entaille majeure aux droits de la défense. Également appelée « procès-verbal distinct », cette disposition vise à empêcher la défense d'accéder à certaines informations, dès lors que ces dernières ont été obtenues par des « techniques spéciales d'enquête ». Au lieu d'être classiquement versées au dossier judiciaire afin d'être débattues par les parties, ces informations seraient placées dans un « dossier-coffre » à l'accès limité.

Seuls le procureur de la République, le juge d'instruction, les officiers de police judiciaire et le juge de la liberté et de la détention en auraient la clé. Pas les avocats de la défense ni les personnes mises en cause. Il s'agit de « protéger nos enquêteurs ou nos informateurs de ces ma-

La création d'un « dossier-coffre » pendant la procédure empêcherait la défense d'accéder à certaines informations.

fieux », plaide Bruno Retailleau. La Ligue des droits de l'homme, elle, y voit une attaque frontale contre le « principe de l'égalité des armes et le droit à un procès équitable ». « Le "dossier-coffre" institutionnalise une asymétrie en faveur de l'accusation, estime Murielle Cahen. Cela soulève des questions alarmantes sur la capacité des avocats à préparer une défense adéquate et met en péril le principe fondamental de la présomption d'innocence. »

ABSENCE DE MOYENS DE L'OFFICE CENTRAL ANTISTUPÉFIANTS

« La criminalité organisée menace nos institutions, donc son éradication doit être une cause nationale, martèle Bruno Retailleau. Les députés, qu'il importe leur appartenance politique, doivent donner à l'État une loi fondatrice car, aujourd'hui, nous ne luttons pas à armes égales. Quand la loi est faible, il faut changer la loi. » Une dramatisation que réfute QDN.

« On nous dit que ces mesures sont nécessaires, que certaines ont déjà fait leurs preuves dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, on nous parle de technosolutionnisme, avance le juriste Bastien Le Querrec. Mais il faudrait croire sur parole les services de renseignements ! Aucun rapport d'activité ne permet de mesurer ces affirmations, et ce n'est pas faute de les réclamer. »

Même inquiétude du côté de la Ligue des droits de l'homme. L'association rappelle que la réforme de la police judiciaire a appauvri la lutte contre les affaires de blanchiment et de corruption. Elle souligne que la Cour des comptes, elle-même, a pointé l'absence de moyens de l'Office central antistupéfiants (Ofast). « Encore une fois, les droits de l'homme sont évincés au profit d'une campagne sécuritaire, sans en mesurer les effets ni sur les droits, ni sur la démocratie, ni même sur son efficacité potentielle. » ■

ELISABETH FLEURY

Comment Darmanin veut imposer l'isolement total aux narcotrafiquants emprisonnés

Fouilles à nu, limitation des communications... Le ministre de la Justice profite du débat pour tenter de durcir le régime carcéral des narcotrafiquants, qu'ils soient en détention provisoire ou condamnés.

Pla question de se faire voler la vedette par Bruno Retailleau. Profitant du débat à l'Assemblée nationale, le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, a introduit deux amendements très controversés à la proposition de loi sur le narcotrafic. Inspirés de la loi italienne « antimafia », ils concernent les prisonniers – détenus provisoires ou condamnés – qui seront regroupés dans les prisons ultrasécurisées de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) et de Condé-sur-Sarthe (Orne).

Le premier amendement vise à instaurer, pour ces personnes, un régime d'isolement quasi total. Une « fabrique de fous », selon la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simonnot. Privés de promenade collective, les détenus n'auront pas davantage accès aux unités de vie familiale. Leurs communications téléphoniques (les cellules sont dotées d'appareils muraux placés sur écoute) seront limitées à deux heures, deux jours par semaine.

Au parloir, les visites se feront à travers une vitre en Plexiglas. Les fouilles à nu, pourtant strictement limitées depuis une loi de 2009, seront

systématisées après tout contact avec l'extérieur. Actuellement, le placement à l'isolement est décidé par le chef d'établissement pour une durée, renouvelable, de trois mois. Gérald Darmanin aurait souhaité qu'elle incombe désormais au ministre de la Justice lui-même et que sa durée soit portée à quatre ans.

« UNE JUSTICE DÉGRADÉE »

Consulté pour avis, le Conseil d'État a mollement recadré les velléités du ministre. Il a estimé qu'il serait « préférable » de ramener cette durée à deux ans, renouvelable sous conditions. Il suggère d'assouplir les règles relatives aux visites, notamment en cas de « circonstances familiales exceptionnelles ». Ils interroge, aussi, sur la systématisation des fouilles à nu.

Le deuxième amendement de Gérald Darmanin veut généraliser l'utilisation de la visioconférence dans la conduite des enquêtes, afin de limiter les transferts de détenus – c'est au cours de l'un de ces transferts que l'évasion sanglante de Mohamed Amra avait été organisée. Le recours à cette mesure remonte aux années 2000. Réclamé par de nombreux agents de surveillance, son usage

a bondi avec l'épidémie de Covid et s'est, depuis, généralisé à bas bruit, en dépit de critiques très sévères.

L'Observatoire international des prisons dénonce « une justice dégradée ». L'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), par la voix de son président, Ludovic Friat, y voit « un trompe-l'œil juridique ». « La visioconférence n'est pas adaptée aux longs interrogatoires de fond », avance-t-il. Elle est « quasi impossible s'il faut présenter des documents ou écouter des interceptions téléphoniques » et « ne se prête pas aux confrontations ». ■

Deux cents narcotrafiquants seraient actuellement concernés par ces mesures qui, selon l'objectif du ministre de la Justice, pourraient toucher à terme 700 détenus et faire de la France l'un des pays les plus stricts d'Europe en matière carcérale. Un pays dans lequel la surpopulation en prison ne cesse d'augmenter : avec 81 599 détenus recensés au 1^{er} février pour 62 363 places, la densité carcérale globale atteint près de 131 %, avec des pics à 200 % dans certains établissements, contraignant plus de 4 000 détenus à dormir sur des matelas posés au sol. ■

E. F.



La surpopulation en prison ne cesse d'augmenter : 81 599 détenus recensés au 1^{er} février pour 62 363 places. AFP

**SANOFI AMILLY À L'ARRÊT**

Les salariés de Sanofi à Amilly (Loiret) sont en grève depuis le 5 mars. Ils dénoncent la vente du site à Astrea Pharma, en partenariat avec Substipharm. « Au total, 236 employés sur 276 ont manifesté au moins une fois », assure Imad Sdiri (CGT).

BOSCH MONDEVILLE EN LUTTE

Les salariés de Bosch à Mondeville (Calvados) étaient en grève ce lundi 17, alors que leur usine doit fermer en 2026. Dans le plan social, il est prévu que la moitié des 400 salariés partent sous la forme d'une préretraite. Les autres doivent être licenciés ou reclassés.

LYON SE MOBILISE

Un appel à la grève était lancé ce lundi, à la métropole de Lyon. La collectivité, avec la baisse des dotations de l'État, prévoit 60 millions d'économie. Les syndicats s'inquiètent « des gels et suppressions de postes », alors que la transformation de 126 postes doit être votée.

Le fleuron de la robotique française à l'abandon

TECHNOLOGIE En redressement judiciaire depuis le mois de février, l'entreprise Aldebaran a annoncé la suppression de 72 postes. Les salariés s'inquiètent de l'avenir de la société, en difficulté depuis plusieurs années.



Le 6 juillet 2023, à Bordeaux. 26^e édition de la Robocup.

Vous ne verrez peut-être plus ces petits robots blancs aux yeux expressifs. Aldebaran, l'entreprise française à l'origine des robots Nao, Pepper et Plato, traverse une crise profonde. Un plan de suppressions d'emplois vient d'être annoncé, entraînant le licenciement de 72 salariés. Pour ces derniers, ce sont des errements stratégiques et une logique financière à court terme qui en sont la cause. Le secteur est pourtant d'avenir, les savoir-faire présents : c'est un énorme gâchis.

« On voyait bien dès le rachat que ça allait droit dans le mur », affirme Antoine (1), ancien élu syndical qui a quitté l'entreprise en 2021 lors du plan social qui a suivi le rachat d'Aldebaran par leur nouveau propriétaire et concurrent direct, le groupe allemand United Robotics Group (URG). « Ils voulaient une rentabilité en quelques mois alors qu'un cycle complet de développement d'un robot prend trois à quatre ans. Ils ont injecté de l'argent pendant deux ans, puis ils nous ont lâchés. » À l'été 2024, la direction française ne reçoit plus aucune information, ni fonds, ni orientation stratégique, des investisseurs

allemands, également en charge de la vente des robots français. Ce silence radio inquiète profondément les salariés, jusqu'à l'annonce, le 17 février, du placement d'Aldebaran en redressement judiciaire, avec recherche d'un repreneur. « Nous perdons des partenariats », souffre l'élu du personnel CFDT Othman Meslouh. « La di-

rection parle de remodeler l'équipe pour continuer les projets en cours, comme la septième version de Nao, mais en réduisant les effectifs de 162 à 90 employés », ajoute-t-il. Une décision qui, selon lui, n'est qu'un vain moyen de gagner un peu de temps pour trouver un repreneur : « C'est une opération de camouflage. Déjà avec 162 personnes, c'était compliqué de faire fonctionner l'entreprise. Avec seulement 90, il est très probable qu'on ferme avant la fin de l'année. » Son sentiment est renforcé par le fait qu'URG lui-même semble en difficulté, lâché par le fonds d'investissement RAG-Stiftung.

L'ambiance au sein de la société est aujourd'hui « morose », selon Othman Meslouh, qui décrit un environnement presque désert : « Vendredi dernier, j'ai vu à peine une dizaine de salariés sur place. On a l'impression de travailler dans une usine fantôme. » Malgré tout, les syndicats

tentent encore de se mobiliser. « Nous voulons aller manifester à Essen, en Allemagne, devant les locaux de RAG », explique l'élu. Mais lui-même songe à tourner la page : « Après cette expérience, je suis prêt à quitter la France et peut-être même la robotique. Cette aventure m'a vraiment dégoûté. »

LA CRISE DU COVID A MARQUÉ UN TOURNANT DÉCISIF

Pourtant l'histoire était belle. Fondée en 2005 à Paris, Aldebaran Robotics s'est rapidement imposée dans le paysage technologique français. Un an seulement après sa création, l'entreprise dévoile la première version du robot Nao, un androïde d'assistance. Antoine se souvient d'avoir vu l'usine tourner à plein régime : « On fabriquait entre 2 000 et 3 000 robots par mois. » Populaire, Nao s'est vendu à plus de 10 000 exemplaires et a trouvé de nombreux usages, notamment dans le domaine éducatif. « Pour les enfants autistes, c'est un outil formidable qui leur permet d'apprendre de façon répétitive, sans mouvement parasite pouvant les perturber », explique Antoine.

Avec cette réussite, Aldebaran attire les regards à l'international. En 2012, le géant japonais SoftBank devient actionnaire majoritaire et annonce la commercialisation de Pepper, le grand frère de Nao. Selon Othman Meslouh, « entre 20 000 et 25 000 exemplaires ont été vendus à travers le monde. Pepper a été utilisé dans des hôtels, des aéroports et des gares, y compris à Nort-sur-Erdre en

« Déjà, avec 162 personnes, c'était compliqué. Avec seulement 90, il est très probable qu'on ferme avant la fin de l'année. »

OTHMAN MESLOUH,
ÉLU DU PERSONNEL CFDT

L'AGENDA



Du 18 au 23 mars Mobilisation nationale des professionnels des arts, du spectacle et de la culture à l'appel de la CGT, SUD et la CNT pour « une reconnaissance des travailleurs de la culture » et contre

le désengagement financier de l'État et des collectivités.

18 mars Au tribunal de commerce de Valence, date limite de dépôt des offres de reprise du chausseur Clergerie, dernier chausseur d'Isère.

20 mars Les organisations de retraités et la CGT lancent une mobilisation pour exiger le développement de la protection sociale et l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités.

7 avril À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, appel à manifester « partout en France » du collectif Notre santé n'est pas à vendre, contre le « recul historique de l'accès aux soins ».



Le robot Nao de la société Aldebaran Robotics était présent.

L'OPA sur Verallia fait craindre le pire aux salariés

INDUSTRIE L'actionnaire du géant français du verre, le brésilien BWGI, veut détenir au moins 51 % du capital. La CGT l'appelle à dévoiler ses intentions quant à l'avenir de la société.

Pour sûr, ce sera une bonne affaire. Dans son communiqué du 10 mars annonçant son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) pour acquérir au moins 50 % du capital de Verallia, BW Gestão de Investimentos Ltda (BWGI) promet « une fenêtre de liquidité immédiate et attractive assortie d'une prime significative » à ceux qui lui vendront leurs titres. À y regarder de plus près, les 30 euros proposés par coupon, dividendes compris, sont un peu chiches, alors que l'action se négociait aux alentours de 29,80 euros ce lundi. Le cours a donc dévissé ces dernières heures.

« En 2015, Saint-Gobain nous a vendus au fonds américain Apollo. Déjà à l'époque, on s'était battus pour que le siège reste en France en faisant entrer au capital la Banque publique d'investissement. En 2019, BWGI prend la place d'Apollo et veut maintenant prendre le contrôle de Verallia. Mais pour quoi faire alors qu'elle est déjà décisionnaire, avec 27,9 % des droits de

vote ? Pour s'attribuer plus de dividendes ? Pour coter ailleurs qu'en France ? Ou pour vendre nos activités, pays par pays ? » se demande Dominique Spinali, délégué central CGT de Verallia.

« POUR NOUS, IL N'Y A RIEN »

La société de gestion d'actifs, elle-même contrôlée par la holding brésilienne de la famille Moreira Salles (6,1 milliards de dollars de fortune pour son président Pedro Moreira Salles, selon *Forbes*), tente de rassurer. L'opération vise à « soutenir la notation de crédit de Verallia », sans aucune intention « d'apporter des modifications qui concernent l'emploi au sein du groupe ou son empreinte industrielle ».

Lors de la présentation de son OPA aux élus du comité restreint européen, le 12 mars, l'investisseur brésilien a assuré qu'il conserverait la cotation de la verrerie à Paris pour un minimum de trois ans. « Après quoi, ils pourront faire ce qu'ils veulent », commente le communiqué cégétiste, qui demande à établir un « dialogue

social » en vue d'obtenir un « engagement plus fort ».

Les craintes syndicales proviennent du retour sur investissement demandé par BWGI : entre 10 % et 15 % par an. Pour y parvenir, les solutions sont connues. Soit augmenter spectaculairement le chiffre d'affaires. Mais les élus du personnel n'y croient pas trop. Soit vendre des activités et réduire la masse salariale d'un groupe qui emploie 10 000 salariés à travers 10 pays, dont 2 500 en France.

Or, c'est bien le partage de la valeur qui semble pécher chez Verallia, selon la CGT. « Malgré la crise du verre, le groupe distribue 205 millions d'euros de dividendes. Mais, pour nous, il n'y a rien », souligne Dominique Spinali, qui rappelle qu'une grève perlée dure depuis cinq semaines, à cause de la proposition de la direction de revaloriser les salaires en dessous de l'inflation (+ 1,85 % sur un an). Le comité européen doit rendre son avis sur l'OPA le 9 avril. BWGI espère clôturer son offre vers la fin du premier semestre 2025. ■

STÉPHANE GUÉRARD



Le 12 mars, l'investisseur brésilien a assuré qu'il conserverait la cotation de la verrerie à Paris pour un minimum de trois ans. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

(1) Le prénom a été changé.

À Washington, la grande purge de la fonction publique

ÉTATS-UNIS

Des dizaines de milliers d'employés fédéraux ont perdu leur poste depuis le retour au pouvoir de Donald Trump. Deux d'entre eux témoignent de la violence et de l'impact de ces procédés.

Washington (États-Unis), correspondance particulière.

Depuis le 20 janvier, dans une Amérique métamorphosée, des milliers d'agents fédéraux perdent leur travail. Ava (1), une employée du Bureau de protection des consommateurs en matière financière (CFPB) qui vit à Washington, en fait partie. Le 7 février, la jeune femme reçoit un premier courriel lui intimant de ne plus se rendre physiquement à son travail. « Nous nous sommes dit que c'était vraiment en train d'arriver », se remémore-t-elle. Un vent de panique gagne les employés de cette agence créée dans le sillage de la crise des subprimes.

Un climat anxiogène envahit les esprits, alimenté par les purges dans la fonction publique orchestrées par le Doge, le département de l'Efficacité gouvernementale, dirigé par le milliardaire d'extrême droite Elon Musk. Le lundi suivant, un nouveau mail demande aux agents de cesser complètement leurs activités. « Personne ne savait rien, même nos patrons n'étaient pas au courant. Au réveil, nous étions tous rivés sur nos téléphones, dans l'espoir de recevoir un message ou d'obtenir une quelconque information. » Finalement, le couperet tombe au bout d'une semaine. Le 13 février, Ava perd son travail, comme des milliers d'autres fonctionnaires, lors d'un week-end tristement rebaptisé « le massacre de la Saint-Valentin » par les licenciés.

Aujourd'hui sans emploi, elle décrit un marché professionnel complètement saturé. « Tout le monde est à Washington, nous sommes des milliers à essayer de trouver du boulot. En ce moment, je cherche aussi des postes en Virginie, dans le Maryland, à New York ou en Californie. » Selon une analyse publiée en décembre dernier par la base de données USAFacts, les employés fédéraux représentaient 43 % de la population active de la capitale américaine. Aux États-Unis, ils étaient environ 3 millions en novembre 2024, selon le ministère du Travail.

Beaucoup craignent les effets de ces renvois massifs et de la future organisation administrative imaginée par Donald Trump, de concert avec Elon Musk. Ces employés ne sont pas seulement les garants du fonctionnement du trafic aérien, de l'accompagnement des vétérans ou de la rétribution des aides sociales. Ils assurent le fonctionnement de chaque dispositif public dont la population dépend. « Si l'un de ces secteurs venait à s'effondrer - ce qui est probable

REPORTAGE



Manifestation contre les licenciements fédéraux, à Boston (Massachusetts), le 14 mars. JOSEPH PREZIOSO/AFP

3 MILLIONS

C'était le nombre d'agents fédéraux en poste en novembre 2024, selon le ministère du Travail.

si l'administration Trump continue de couper dans l'appareil fédéral -, cela pourrait avoir un effet catastrophique sur la politique et la confiance qu'accorde le peuple américain à son gouvernement », expose Donald F. Kettl, professeur à l'université du Maryland et spécialiste en politique publique.

« Personnellement, je ne vois pas comment quelqu'un pourrait réformer le CFPB ou remplir ses missions. C'est une agence fédérale qui protège les consommateurs, elle prévient des abus financiers et impose de la transparence », s'émeut Ava. L'un de ses anciens collègues, toujours en poste actuellement et ayant préféré conserver l'anonymat, abonde : « Nous appliquons les lois sur la protection des consommateurs. Nous sommes des experts en économie agricole ou en politique de santé. Je pense que les conséquences à long terme seront pires parce que les gens ne savent pas quels sont les services vitaux fournis par le gouvernement fédéral. » Si l'administration Trump ne communique pas de chiffres

sur le nombre de licenciés, aucune agence n'est épargnée. Les travailleurs en période d'essai, d'une durée d'un an, sont les premiers à être visés. Selon l'Office of Personal Management (Bureau fédéral de la gestion du personnel), cela représente plus de 220 000 personnes. Les médias américains font état de plus de 100 000 agents licenciés.

UNE STRATÉGIE INÉDITE

L'hostilité des républicains au gouvernement fédéral est ancienne et prend racine durant l'ère Reagan. « Les employés fédéraux sont depuis longtemps une cible privilégiée de ceux qui tentent de réduire la taille et le pouvoir du gouvernement fédéral, même si leur salaire et leurs avantages sociaux ne représentent qu'environ 4 % de toutes les dépenses fédérales », analyse Donald F. Kettl. Les licenciements des fonctionnaires ont ponctué l'histoire contemporaine américaine, notamment durant le mandat de Bill Clinton, mais la stratégie mise en place par Donald Trump depuis le 20 janvier reste inédite.

Dans les tribunaux, certains juges font de la résistance. Jeudi 13 mars, William Alsup et James Bredar, deux juges fédéraux siégeant respectivement en Californie et dans le Maryland, ont ordonné la réintégration de milliers de fonctionnaires. Les deux hommes de loi ont statué que les licenciements massifs de travailleurs fédéraux en période d'essai étaient illégaux. Ainsi, de nombreux employés limogés en février ignorent s'ils doivent retourner au travail et reçoivent des mails contradictoires de l'administration. Le Doge est par ailleurs largement critiqué et ses méthodes sont jugées illégales par l'opposition démocrate, Elon Musk ne disposant pas de mandat électoral ni de portefeuille gouvernemental.

Dans ce contexte, des agents fédéraux tentent des recours en justice. Olek Chmura fait partie de ceux qui ont décidé de faire appel à un avocat. Avant d'être renvoyé en février, il occupait un poste dans le parc national Yosemite, en Californie. « Tout le monde a reçu le même mail. On m'a annoncé que j'avais perdu mon emploi à cause de mes performances. C'est complètement faux. Par le passé, j'ai fait plusieurs évaluations et j'étais dans les normes. » En attendant, Olek Chmura, comme beaucoup d'autres, cherche à joindre les deux bouts et envoie son CV aux entreprises de sa région. ■

BERTRAND MORAIN

(1) Le prénom a été modifié.

Trump-Poutine acte II

GUERRE Près d'un mois après leur premier échange téléphonique, les présidents états-unien et russe vont à nouveau discuter officiellement de l'Ukraine et du cessez-le-feu de trente jours, accepté par Kiev. L'opinion russe s'avère largement favorable à une trêve.

Les négociations se poursuivent entre les États-Unis et la Russie pour aboutir à un cessez-le-feu d'une durée de trente jours. Après la visite de l'envoyé spécial américain Steve Witkoff en Russie, jeudi, et les contre-propositions remises par le président russe à son homologue états-unien, les deux dirigeants sont convenus d'échanger directement ce mardi. « Cette conversation est effectivement en préparation », a indiqué le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Auparavant, Donald Trump avait annoncé qu'il parlerait à Vladimir Poutine, soulignant que « beaucoup de choses ont déjà été discutées avec l'Ukraine et la Russie ». 12 février qui avait marqué la fin de l'isolement de Vladimir Poutine vis-à-vis des pays occidentaux, confirme la volonté d'aboutir à une trêve. Les rencontres entre les délégations américaine et russe à Riyad, Istanbul et Moscou signent quant à elles une accélération. « Aucun ultimatum ne sera fixé par Donald Trump à Vladimir Poutine. Les négociations vont durer avec de nombreux échanges. Si Kiev a dû capituler face à la pression américaine, les États-Unis ne disposent pas des mêmes leviers vis-à-vis de Moscou. Et Washington veut normaliser ses relations avec la Russie », estime Arnaud Dubien, directeur de l'Observatoire franco-russe.

Dans ce dialogue à trois, compliqué, l'ancien ambassadeur de France en Russie Jean de Gliniasty juge que « le président russe veut des précisions sur le cessez-le-feu. Faute de négociations directes entre les Russes et les Ukrainiens, les États-Unis jouent les intermédiaires. Les nombreux allers-retours vont prendre du temps. Moscou, qui est en position de force sur le terrain et n'apas atteint l'ensemble de ses objectifs à Koursk ou dans le Donbass, va en profiter ». Cette deuxième conversation entre les présidents, après celle du

12 février qui avait marqué la fin de l'isolement de Vladimir Poutine vis-à-vis des pays occidentaux, confirme la volonté d'aboutir à une trêve. Les rencontres entre les délégations américaine et russe à Riyad, Istanbul et Moscou signent quant à elles une accélération. « Aucun ultimatum ne sera fixé par Donald Trump à Vladimir Poutine. Les négociations vont durer avec de nombreux échanges. Si Kiev a dû capituler face à la pression américaine, les États-Unis ne disposent pas des mêmes leviers vis-à-vis de Moscou. Et Washington veut normaliser ses relations avec la Russie », estime Arnaud Dubien, directeur de l'Observatoire franco-russe.

DEMANDES MAXIMALISTES

Sur le terrain, l'armée ukrainienne a dû abandonner toute une partie de ses gains territoriaux dans la région russe de Koursk et céder un certain nombre de positions autour de Zaporizhia et dans le Donbass. « C'est parce que nous sommes entrés depuis quelques semaines dans cette dynamique de discussion que les Russes ont pris la décision de réduire la poche de Soudja, précisément pour ne pas laisser aux Ukrainiens ce gage territorial, de façon qu'il ne soit pas mis sur la table des négociations »,

analyse dans sa note hebdomadaire le général Olivier Kempf, directeur du cabinet de synthèse stratégique la Vigie.

Les autorités russes vont-elles maintenir des demandes maximalistes ? Les États-Unis ont déjà accepté de nombreux éléments : non-adhésion de l'Ukraine à l'Otan, cession de territoires, sanctions. D'après les récent sondages du Centre Levada, l'institut russe de sociologie, « plus de la moitié des personnes interrogées sont favorables à la transition vers des pourparlers de paix. Environ un tiers des répondants sont même prêts à faire des concessions dans le but de signer un accord ». Les termes qui reviennent dans le cadre d'un accord évoquent « l'échange de prisonniers de guerre, les droits des citoyens russophones d'Ukraine et la protection du statut de l'Église orthodoxe russe ». La majorité juge non négociable « l'adhésion à l'Otan », « le retour de la Crimée » et le fait de « garder les territoires conquis ». Selon Jean de Gliniasty, « Poutine sait qu'il a une chance historique de normaliser les relations avec les États-Unis et il ne prendra pas le risque de la gâcher en tardant à concrétiser l'accord souhaité par Donald Trump ». ■

VADIM KAMENKA

« La démocratie américaine survivra-t-elle à 2024 ? » me demandais-je dans cette chronique en janvier 2024. Après les démissions successives des présidences des universités de Harvard et de Pennsylvanie, j'étais préoccupée par les attaques fondamentales contre la liberté d'expression. Elles étaient alors accusées de ne pas réprimer assez durement les manifestations étudiantes sur leurs campus, toute expression de soutien à la population palestinienne étant qualifiée d'antisémitisme et de terrorisme. Un cadre narratif que l'establishment démocrate a très largement contribué à élaborer, pour la plus grande satisfaction des républicains. Je concluais alors ma chronique ainsi : « Ces démissions couronnent un assaut conservateur violent et continu contre les avancées des minorités, l'analyse critique des questions raciales (...). Si l'université la plus puissante du pays n'a pas réussi à protéger sa présidente, le pire est à craindre dans le monde académique. » **Passage à 2025 : l'administration Trump a retiré 400 millions de dollars de subventions fédérales** à Columbia à New York. Pourtant, l'université avait sévèrement puni ses étudiants, n'hésitant pas à les évacuer violemment avec l'aide de la police. C'est donc un message politique,

REGARD SUR LE MONDE, LA CHRONIQUE DE CHARLOTTE RECOQUILLON



Rufo explique que les universités sont le lieu du conditionnement des élites à penser en termes de diversité et que les programmes d'« affirmative action » ne sont que des concessions temporaires imposées par la loi sur les droits civiques. Les attaques de Ron DeSantis contre l'enseignement des questions raciales en Floride s'inscrivaient dans cette logique. C'était un laboratoire. Rufo se félicite donc des décisions de Trump.

Quelques jours avant la sanction contre Columbia, il encourageait le président américain à adopter une approche « maximaliste et (à) donner suite à la menace de coupe des fonds fédéraux, c'est-à-dire une menace de banqueroute... dans au moins un dossier symbolique », pour mettre les autres universités au pas. À genoux, Columbia multiplie et durcit ses représailles contre les étudiants. La suite, c'est le démantèlement du ministère de l'Éducation, dont il faut « réduire en cendres » les programmes faisant la promotion des identités raciales ou de genre. La reprise en main idéologique de cette institution doit passer par le largage des employés, trop à gauche, et le placement de pions conservateurs, dévoués au projet de contre-révolution. ■

Vider le département de l'Éducation

une menace. Vous pensez que j'exagère ? Écoutez donc Christopher Rufo, penseur de la contre-révolution conservatrice, militant « anti-woke » à l'origine des attaques contre la « tyrannie » de la théorie critique de la race et des programmes DEI (diversité, équité, inclusion). Dans un podcast du *New York Times*, il se « réjouit (...) de l'abolition des services DEI, une action parfaite, fantastique, forte, décisive ». Sans ambiguïté,

« Un pont entre science et culture populaire »



HELENA SUZIE GORDON / WARNER BROS / PARAMOUNT PICTURES / COLLECTION CHRISTOPHEL

ENTRETIEN*Interstellar* (2014), de Christopher Nolan.

FUTUR Dans un ouvrage à paraître, **Jean-Pierre Luminet** traite des relations étroites que la fiction nourrit avec l'astrophysique, à partir du film *Interstellar*, de Christopher Nolan, qui imaginait une odyssée spatiale lancée dans le but de sauver une humanité mourante.

Dans *Voyager dans un trou noir avec Interstellar*, un livre à paraître le 2 avril (éditions Dunod), Jean-Pierre Luminet, spécialiste de la cosmologie, romancier et poète, décrypte ce que la science dit de la science-fiction (SF). Il embarque son lecteur pour un voyage au cœur des trous noirs, avec les héros du film *Interstellar* (2014) : l'astronaute Joseph Cooper et le professeur Brand. La SF s'appuie souvent sur les résultats scientifiques pour déployer ses récits. Réciproquement, la fiction permet de faire rêver les scientifiques et le grand public. Jules Verne a inauguré ce dialogue fécond que prolonge Jean-Pierre Luminet.

**Pourquoi, en tant que scientifique,
écrire un livre sur la science-fiction ?**

L'un des intérêts est de rendre la science accessible et attrayante pour le grand public, notamment en analysant des films connus et de qualité. Le scientifique peut clarifier les bases réelles des technologies et des théories montrées dans la science-fiction, comme les trous de ver, les voyages temporels, l'intelligence artificielle. Identifier les erreurs courantes dans les scénarios et les expliquer peut aussi enrichir la culture scientifique des lecteurs.

Un autre objectif est de motiver les jeunes à s'orienter vers les sciences. L'effet de fascination provoqué par des grands films comme *2001 : l'odyssée de l'espace* (1968), *Blade Runner* (1982) ou *Interstellar* éveille la curiosité pour la physique, l'astronomie, l'informatique.

La science-fiction permet aussi de réfléchir aux enjeux éthiques et sociétaux liés aux avancées technologiques, d'introduire des débats sur l'exploration spatiale face aux enjeux écologiques, etc.

Et un livre sur la science-fiction permet une approche plus narrative et moins formelle que celle utilisée dans la vulgarisation scientifique classique. Ouvrir un pont entre science et culture populaire permet à l'écrivain scientifique de partager ses connaissances avec un public plus vaste et diversifié. Une opportunité unique d'allier pédagogie, réflexion critique et plaisir de l'imaginaire.

**En quoi le film *Interstellar*, de Christopher Nolan,
est-il intéressant pour un astrophysicien ?**

Le film *Interstellar* combine des concepts avancés de l'astrophysique avec un récit de science-fiction relativement crédible. Le scénario a bénéficié de l'expertise de mon collègue physicien Kip Thorne, qui a veillé à ce que les concepts d'astrophysique soient représentés avec précision.

Le film aborde les défis liés à la survie de l'espèce humaine. En effet, l'épuisement des ressources et la recherche d'un nouveau foyer habitable posent la question de la durabilité écologique et de la gestion des ressources à grande échelle, un sujet pertinent pour les astrophysiciens préoccupés par la dégradation en cours de notre planète. *Interstellar* invite ainsi à réfléchir aux critères d'habitabilité d'autres planètes et soulève la question de leur colonisation. Il recoupe en cela les réflexions actuelles sur l'exploration de Mars et des lunes de Jupiter ou de Saturne.



**JEAN-PIERRE
LUMINET**
Astrophysicien

**Que sont les trous noirs, les trous de ver et les trous blancs évoqués dans *Interstellar*?
Où est le réel, où est la fiction ?**

Une des originalités du film est de mettre en scène les effets gravitationnels étranges liés aux trous noirs, ces régions mystérieuses de l'espace-temps engloutissant matière et lumière qui sont devenues un sujet d'intérêt majeur pour les astrophysiciens. Le trou noir « Gargantua » du film a été modélisé avec les équations d'Einstein et des simulations numériques, donnant naissance à la représentation la plus réaliste d'un trou noir dans l'histoire du cinéma, même si certains effets physiques ont été négligés pour ne pas trop dérouter les spectateurs. Kip Thorne m'a expliqué qu'il s'était efforcé de rendre plausibles certaines exigences scénaristiques « non négociables » de Nolan, quitte à extrapoler notre compréhension actuelle de la physique. Par exemple, la scène se déroulant sur la planète située près de Gargantua, où une heure équivaut à sept ans sur Terre, illustre de manière spectaculaire le phénomène de dilatation du temps prévu par la relativité générale.

Quel est le sens de la quête d'autres mondes habitables alors que l'humain ne peut vivre que dans un environnement terrestre ?

La quête d'autres mondes habitables prend son sens à plusieurs niveaux : scientifique, philosophique, pratique et même existentiel. La Terre est vulnérable à des catastrophes naturelles (impacts d'astéroïdes, supervolvans) et anthropiques (guerres nucléaires, changements climatiques extrêmes).

La recherche de planètes habitables peut alors être perçue comme une « assurance-vie » cosmique, une façon de disperser les risques en établissant des colonies au-delà de la Terre. La quête d'autres mondes habitables, au-delà du simple réalisme biologique, incarne la volonté de survie, le goût de l'exploration et le besoin de transcendance de l'espèce humaine. Même si l'adaptation directe de l'homme à ces mondes est très incertaine, cette recherche stimule les sciences, donne un sens au progrès et nourrit le rêve d'une humanité ayant dépassé ses limites terrestres.

Pourrait-on voyager d'un univers à un autre en empruntant un trou de ver, sorte de passage entre un trou noir et un trou blanc ? Que deviendrait le temps ?

Mon livre et le film explorent les propriétés fondamentales de la gravité, par exemple son utilisation pour transmettre des informations entre différentes dimensions. *Interstellar* fascine aussi par l'utilisation hypothétique de trous de ver, sorte de raccourcis de l'espace-temps qui permettraient les voyages interstellaires sur des durées compatibles avec celle de la vie humaine. Bien que l'existence, la stabilité et la traversabilité des trous de ver « naturels » soient très improbables, le film envisage les trous de ver artificiels, maintenus ouverts grâce à l'usage de matière exotique – un sujet exploré par les chercheurs en relativité générale et en physique quantique.

La Silicon Valley et Hollywood ne cessent d'inventer des récits de fiction, pourquoi selon vous ? Que peut y « gagner » la science ?

La production de récits de fiction, par la Silicon Valley pour les technologies et l'innovation, et par Hollywood pour le cinéma et le divertissement, est motivée par des raisons

profondes relatives à l'économie, à la culture et à l'évolution de la science. Cette synergie entre technologie, science et fiction présente des avantages pour la recherche et l'innovation. Elle vise à transformer la science-fiction en science-fiction. N'oublions pas que les smartphones (*Star Trek*), la réalité augmentée (*Minority Report*) et l'intelligence artificielle (*2001 : l'odyssée de l'espace*) ont d'abord été des concepts de science-fiction ! Aujourd'hui, les ingénieurs de la Silicon Valley s'inspirent de ces récits pour développer des produits concrets : interfaces neuronales, IA forte, villes intelligentes, etc. Par ailleurs, en donnant envie aux jeunes de devenir ingénieurs ou chercheurs, Hollywood alimente les universités et les entreprises de la Silicon Valley en talents motivés. La production incessante de récits de fiction par la Silicon Valley et Hollywood crée un cercle (pas toujours vertueux !) où la science inspire la fiction et où la fiction, en retour, stimule la recherche scientifique, les innovations technologiques et les débats éthiques. Ces récits permettent à la science de sortir de ses laboratoires pour toucher l'imaginaire collectif et préparer l'humanité aux défis à venir. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ANNA MUSSO

« Les smartphones, la réalité augmentée et l'intelligence artificielle ont d'abord été des concepts de science-fiction ! »

interfaces neuronales, IA forte, villes intelligentes, etc. Par ailleurs, en donnant envie aux jeunes de devenir ingénieurs ou chercheurs, Hollywood alimente les universités et les entreprises de la Silicon Valley en talents motivés. La production incessante de récits de fiction par la Silicon Valley et Hollywood crée un cercle (pas toujours vertueux !) où la science inspire la fiction et où la fiction, en retour, stimule la recherche scientifique, les innovations technologiques et les débats éthiques. Ces récits permettent à la science de sortir de ses laboratoires pour toucher l'imaginaire collectif et préparer l'humanité aux défis à venir. ■

Pour sa fête, Pi mérite bien une deuxième chronique, pas vrai ?

Mais cette fois, plutôt que de vérités universelles, parlons politique ! Car toute activité humaine est politisable, même les sciences, à preuve les délires de Donald Trump, mais cela date de bien plus longtemps, et peut toucher même l'innocent Pi ! Alors, certes, il y a des bavures commises par incomptance, comme la fameuse proposition de loi n° 246 de l'État d'Indiana (États-Unis) en 1897, qui entendait inscrire dans la loi les contributions d'un mathématicien amateur citoyen de cet État – si amateur que Pi s'y retrouvait parfois égal à 4... D'ailleurs la loi a bien failli passer, enterrée in extremis en fin de navette parlementaire par un mathématicien de passage au Sénat !

Mais un cas bien plus intéressant est celui qui opposa d'éménents mathématiciens dans les années 1930. À cette époque, on cherche à bien refonder l'édifice mathématique sur sa base, à enchaîner tous les concepts de façon cohérente. Et, dans cette optique axiomatique, Pi est plus difficile à définir qu'il n'y paraît : car pour définir rigoureusement la notion de longueur, il faut introduire l'intégrale, subtile notion d'analyse maniant les infiniment petits.

L'AFISSE RAPHAËL/ABACA

**LA CHRONIQUE
MATHÉMATIQUE DE
CÉDRIC VILLANI**

**Tout est nombre?
Tout est politique**

Alors Edmund Landau, professeur à l'université de Göttingen, proposa de définir Pi comme le double de la plus petite valeur positive annulant la fonction cosinus (car le cosinus de l'angle $\pi/2$, c'est-à-dire de l'angle droit, est bien égal à 0) ; la fonction cosinus étant elle-même définie par la série infinie $\cos(x) = 1 - x^2/2! + x^4/4! - \dots$ (et $n!$ désigne $1 \times 2 \times \dots \times n$).

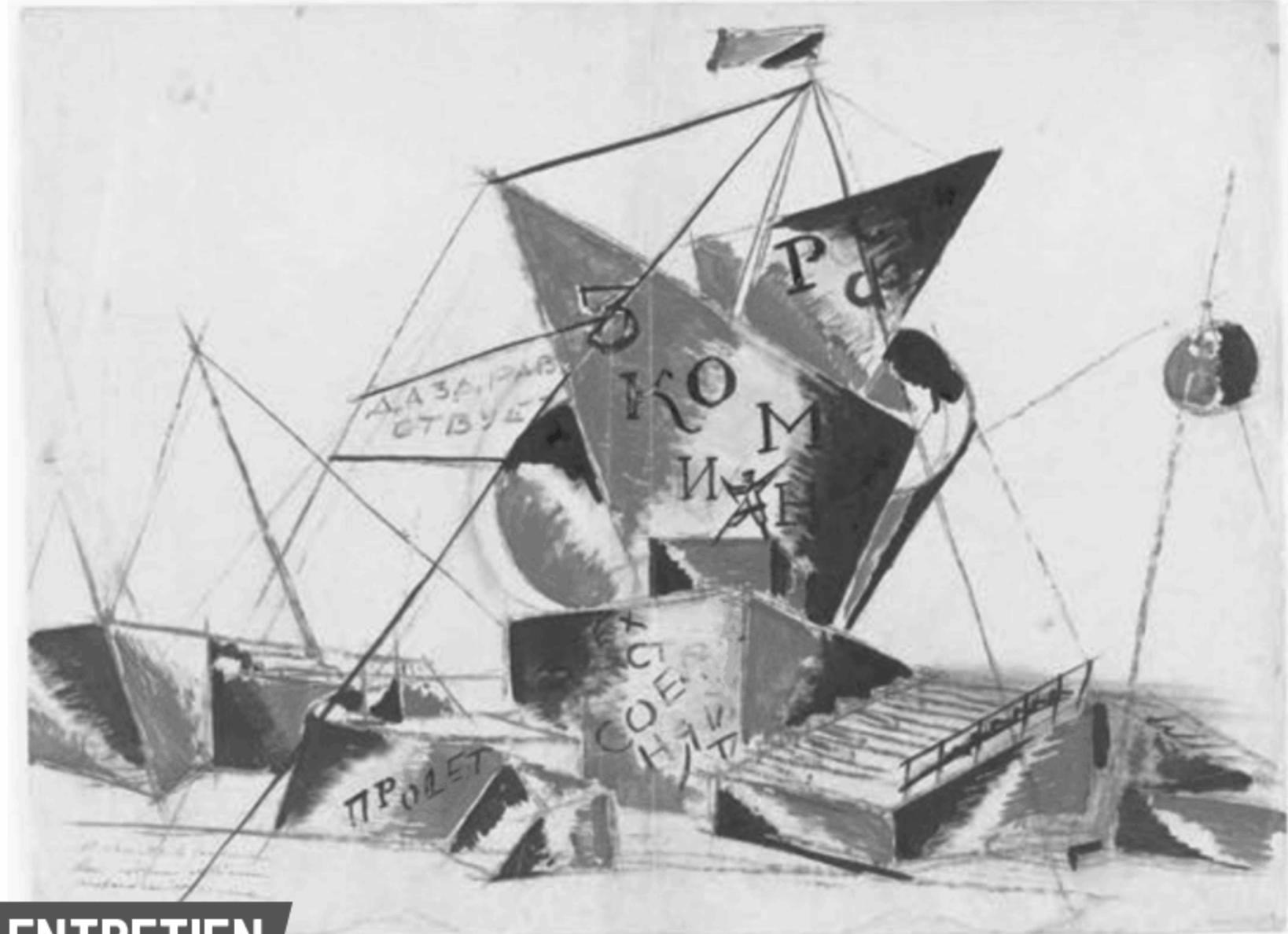
Peu importe si vous n'avez pas bien compris les détails, c'est une autre façon de définir Pi, qui ne fait pas appel à la géométrie, mais aux fonctions. Pourquoi pas ? Je me souviens d'ailleurs avoir appris cette définition de mon excellent professeur de mathématique spéciale.

Mais un collègue de Landau, Ludwig Bieberbach, dénonça cette définition « contre-nature » comme de la mathématique « non allemande » ! Fervent admirateur des nazis, Bieberbach ne pouvait supporter ni le juif Landau ni ses raisonnements ! Le célèbre mathématicien britannique G. H. Hardy commenta : si le très renommé Bieberbach, qui n'a rien à craindre pour sa carrière, dit de telles absurdités, c'est qu'il doit les penser vraiment.

Deux conclusions : même de brillants mathématiciens peuvent être, en politique, de parfaits idiots (d'aucuns ne manqueront pas d'ailleurs de me ranger dans cette catégorie !) ; et les humains sont des animaux si politiques qu'ils parviennent à faire de la politique même avec la définition de Pi. ■

ESSAI À l'origine d'une anthologie ample et précieuse de cette pensée issue d'Octobre 1917, la chercheuse **Valérie Pozner** revendique de rendre sa substance politique à ce mouvement crucial de l'histoire de l'art.

ENTRETIEN



Dessin préparatoire pour les décors de *la Lutte et la victoire* (1921), d'Alexandre Vesnин et Lioubov Popova.

«Le constructivisme ne pouvait naître qu'avec la révolution russe»

L'Art dans la vie ! Le constructivisme soviétique dans les textes, édité par Valérie Pozner, les Presses du réel / Centre Pompidou, 744 pages, 49 euros

L'*art dans la vie !* Le point d'exclamation du titre, traduction impossible du mouvement de la langue russe, se lit comme un ordre de marche. De 1917 au tournant des années 1930, la révolution russe a vu naître dans son sillage une galaxie d'artistes déterminés à redéfinir radicalement le rapport des créateurs au monde. Une part importante de leur production écrite se voit désormais compilée dans un livre somme dense et passionnant. De quoi plonger en profondeur dans les inventions et les controverses de

ce moment sans égal dans l'histoire de l'art. Les noms de quelques-uns de ses protagonistes, de Varvara Stepanova à Alexeï Gan et Lazar Lissitzky, peuplent cet entretien. Pour la maîtresse d'ouvrage Valérie Pozner, directrice de recherche au CNRS et spécialiste du cinéma soviétique, c'est un aboutissement de trente années de vie de chercheuse. Lorsqu'on la rencontre au milieu de ses livres, cette passionnée le confirme : les enjeux politiques du constructivisme nous regardent encore aujourd'hui.

Pourquoi réactiver la pensée constructiviste aujourd'hui ?

Les gens ont en tête des images de ce qu'était le constructivisme soviétique – les grandes lettres bâtons, les photos en raccourci – mais le projet philosophique et politique dont ces manifestations graphiques étaient l'expression a complètement disparu. Ou alors il est présenté de manière confuse et ne permet pas de voir la ligne claire qui faisait de ce projet une véritable proposition dans le rapport à l'art et à la société. Le livre s'ouvre sur une grosse section théorique, qui est aussi

politique, pour ensuite laisser place à des textes concrets. Quand Varvara Stepanova dit qu'il faut tant de boutons à un vêtement, qu'il faut qu'un meuble soit transformable, ce sont les corollaires d'une certaine vision de la société.

De quoi le projet constructiviste retourne-t-il ?

D'une part, l'idée est de faire en sorte que l'art ne soit plus réservé à une élite qui aurait été frappée par le don divin du talent, de descendre l'artiste de son piédestal et de le re-connecter avec le quotidien. D'autre part, il s'agit de voir dans l'art sa capacité à intervenir sur le psychisme des gens en modifiant leur comportement. Ne plus voir le théâtre comme un endroit où un spectateur passif assisterait à du beau. Il y a là quelque chose qui relève de l'activation du spectateur ou de l'auditeur, lequel est invité à se saisir des outils pour devenir lui-même créateur. On est loin d'une vision pyramidale qui descendrait des artistes vers le peuple. Le constructivisme est une destruction de cette pyramide et une activation des artistes et des spectateurs.

De quelle manière ce mouvement artistique informe-t-il le sens de la révolution russe ?

Ce mouvement ne pouvait naître qu'avec la révolution – pas seulement celle d'octobre, mais aussi celle de février – à un moment où il devient possible de repenser les rapports entre l'art et la société au sens large. Ce qui est intéressant dans le constructivisme, c'est qu'il est composé de réflexions politiques qui ne sont pas toutes bolcheviques. Une grande diversité de penseurs s'exprime à ce moment-là, et notamment des anarchistes. Je pense même qu'une part importante de la matrice constructiviste vient des positions anarchistes d'Alekseï Gan, bien plus que du bolchevisme qui souscrit à l'idée pyramidale de l'art, où l'élite doit apprendre aux masses ignorantes à apprécier le beau. Ce point de vue-là n'avait évidemment rien à voir avec celui de l'ouvrier typographe qu'était Gan. En 1922, Ilya Ehrenbourg dit très clairement que les révolutionnaires russes, du point de vue de l'art, sont des réactionnaires.

On lit dans les textes des termes comme « travailleur de l'art », qui sont des termes encore utilisés, aujourd'hui, par des artistes revendiquant une inscription différente dans la société...

Notre façon de penser l'art et la position de l'artiste peut trouver dans ces textes des correspondances ou des appuis. Dans certains écrits des théoriciens Sergueï Tretiakov et Boris Arvatov, l'objet prend une sorte d'autonomie : on envisage sa biographie à lui plutôt que celle

« On est loin d'une vision pyramidale qui descendrait des artistes vers le peuple. »

de l'auteur, documentant la manière dont il a été fabriqué, l'origine de ses matières premières, et la façon dont il a navigué de main en main jusqu'à son usage quotidien. C'est indiscutablement proche de certaines pensées formulées

aujourd'hui par les artistes. Je ne suis pas en train de détruire des choses qui ne disent plus rien. On ne fait jamais que de l'histoire d'aujourd'hui.

Ce mouvement est resté en tension entre son idéal et son application, notamment entre le projet de désindividualisation de l'art et la subjectivité de l'artiste. Cela invalide-t-il les thèses constructivistes ?

Non. Le constructivisme est une « tension vers ». À l'intérieur de cela, l'artiste et son individualité font que cela ne se passe pas tout à fait comme prévu. Forcément, un peintre comme Lissitzky ne peut rien faire d'autre qu'être Lissitzky. Le constructivisme doit être pensé, ainsi que le formulait Arvatov, comme un « programme maximum ».

Que reste-t-il de l'héritage constructiviste en Russie ?

C'est un héritage que l'on revendique sans s'interroger en profondeur sur ses préceptes politiques et artistiques et sur la force subversive de ceux-ci. C'est mis dans une jolie boîte, on en tire quelques principes de régularité, de fonctionnalité de la forme, mais en les privant de leur fond conceptuel.

Comment vos recherches ont-elles pu se poursuivre depuis le début de la guerre en Ukraine ?

La plupart des documents que l'on retrouve dans le livre viennent des bibliothèques publiques de Moscou et Saint-Pétersbourg. Depuis l'invasion de l'Ukraine, les relations institutionnelles ont été suspendues et je ne peux plus retourner en Russie, où ces archives restent tout à fait préservées et accessibles. Mais les Russes ne sont pas tous pour la guerre, loin de là. Même si je ne peux plus m'adresser directement aux archives d'État, j'ai là-bas des collègues à qui je peux demander d'aller fouiller dans tel ou tel fonds. Ces gens, qui sont restés en Russie pour des raisons diverses, sont contents de pouvoir collaborer, ne serait-ce que ponctuellement, avec des gens de l'extérieur. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SAMUEL GLEYZE-ESTEBAN

Émilie Dequenne, l'étoile filante

HOMMAGE La comédienne belge, forte d'une carrière d'une cinquantaine de films, a succombé dimanche à 43 ans à un cancer de la glande surrénale, qu'elle avait rendu public pour rompre la solitude des personnes malades.

Elle s'est installée comme elle était arrivée. Avec une force et une détermination hors du commun. La comédienne belge Émilie Dequenne a succombé, à 43 ans, à un corticosurrénalome, un cancer de la glande surrénale. En octobre 2023, l'actrice rend publique sa maladie. «*Le cancer n'est pas une maladie honteuse. (...) On se sent déjà tellement seul. Si, en plus de ça, je dois me taire. (...) J'avais besoin (...) de faire savoir aux personnes malades qu'elles ne sont pas seules*», déclare-t-elle sur France Inter pour expliquer ce choix. Un temps en rémission, elle fait une apparition inattendue et remarquée sur les marches du Festival de Cannes en mai 2024 pour les 25 ans de *Rosetta*, Palme d'or en 1999, qui lui avait valu son premier prix d'interprétation à Cannes. Mais, quelques mois plus tard, elle annonce une rechute. Elle se sait condamnée. «*Au fond de moi, je sais pertinemment que je ne vivrai pas aussi longtemps que prévu*», avait-elle lâché dans l'émission télévisée *Sept à huit*, sur TF1, en décembre dernier. Celle qui rêvait de vivre jusqu'à «*au moins 80 ans*» est donc morte le 16 mars à l'hôpital Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), où elle a été admise en soins palliatifs.

Pour elle, tout est allé très vite. Elle est totalement inconnue quand *Rosetta*, le long métrage de Luc et Jean-Pierre Dardenne, est présenté en compétition à Cannes en 1999. Elle est éblouissante en ouvrière résolue à conserver un emploi. Et pourtant son prix d'interprétation fait grincer quelques dents gâtées, empestant le mépris de classe. La jeune comédienne a alors 17 ans et un bel avenir devant elle.

DU BLOCKBUSTER AU CINÉMA D'AUTEUR

Refusant de se laisser enfermer dans un univers, elle multiplie les expériences, passant du blockbuster au cinéma d'auteur, des premiers aux seconds rôles. Les films ne sont pas tous réussis, mais Émilie Dequenne joue toujours juste. Comtesse dans *le Pacte des loups* (2001), film en costumes et à gros budget, inspiré de la légende de la bête du Gévaudan, elle est ensuite femme de ménage face à Jean-Pierre Bacri (*Une femme de ménage*, 2002). Plutôt qu'occuper le haut de l'affiche, elle entend durer. Elle obtient beaucoup de ses plus beaux rôles chez ses compatriotes belges. Dans *À perdre la raison* (2012), Joachim Lafosse

s'inspire d'une affaire d'infanticide pour lui faire incarner face à Tahar Rahim et Niels Arestrup la femme d'un couple hébergée chez un médecin. Elle obtient le prix d'interprétation dans la section Un certain regard à Cannes. *Pas songe* (2014), de Lucas Belvaux, la transforme en coiffeuse de province qui vit une romance avec un prof de philo parisien, un film qui interroge les possibilités d'amour transclasse. Avec le même réalisateur, elle revient en infirmière attirée par les sirènes de l'extrême droite qui avance ses pions pour séduire les classes populaires dans *Chez nous* (2017). Pour ces trois rôles, elle obtient le Magritte (César belge) de l'interprétation féminine. Elle irradie dans *Close*, grand prix du Festival de Cannes 2022, en mère dévastée par la perte de son enfant. La France n'est pas en reste, lui décernant un César du meilleur second rôle pour *les Choses qu'on dit, les choses qu'on fait* (2020), d'Emmanuel Mouret. Sa manière d'affronter la maladie, de partager ses craintes comme ses joies a augmenté le capital sympathie de cette comédienne qui aimait les plaisirs simples et désirait croquer la vie à pleines dents. ■

MICHAËL MÉLINARD



En mai 2022, au Festival de Cannes, pour le film *Close*, réalisé par Lukas Dhont. VALERY HACHE / AFP

Avec les Ami·es, «être là quand il y a des coups durs»

PRESSE Les Ami·es de l'Humanité tenaient ce week-end leur assemblée générale annuelle. Les difficultés sont toujours devant, mais ils ne manquent pas de souffle pour supporter un journal en perpétuelle évolution.



De gauche à droite et de haut en bas :
Jean-Emmanuel Ducoin avec Fabien Gay ;
Roland Gori et Aurélien Soucheyre ;
Gérard Mordillat et Ernest Pignon-Ernest.
JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

RÉÉLECTION ERNEST PIGNON-ERNEST PRÉSIDENT

80 Ami·es étaient présent·es à l'assemblée générale et au débat de l'après-midi avec Roland Gori, au siège de l'Humanité. **Ernest Pignon-Ernest**, peintre, a été confirmé dans sa fonction de président des Ami·es de l'Humanité. **Daniel Herrero**, **Gérard Mordillat** et **Charles Silvestre** sont vice-présidents. Entrent au conseil d'administration : Vicky Berardi, représentante du comité de Nice ; Marie-José Sirach, journaliste. **Jean-Emmanuel Ducoin**, journaliste et écrivain, a été réélu secrétaire national, avec comme adjoints Jean-Yves Flaux, retraité, et Aurélien Soucheyre, journaliste.

L'années s'annonce rude, mais rien n'est insurmontable. Voilà dans quel état d'esprit, combatif, s'est tenue samedi l'assemblée générale des Ami·es de l'Humanité, au siège du journal, à Saint-Denis. La journée a débuté par des paroles d'encouragement des parrains de l'association, l'ex-secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, la sociologue Monique Pinçon-Charlot, l'écrivain et cinéaste Gérard Mordillat, relevant l'utilité, en temps de crise politique, écologique, géopolitique, d'une « association de combat » pour un journal qui ne l'est pas moins. « Les Ami·es, c'est être là quand il y a des coups durs. Pour l'Huma, pour la presse en général », continuait la journaliste Aline Pailler. Surtout pour celle qui défend des « valeurs peu portées ailleurs »...

Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de l'Humanité et secrétaire national des Ami·es, a d'abord repris ses mots écrits dans la semaine : « Si les temps sont durs pour les humanités, dans un monde où les coquins dominent, l'association présidée par Ernest Pignon-Ernest compte sur une mobilisation de tous ses adhérents pour ne pas lâcher son fil d'Ariane : la défense du pluralisme de la presse, l'aide au rayonnement du journal fondé par Jean Jaurès, la création de lieux de rencontre et d'échange. » Les Ami·es, qui, à défaut de s'être complètement refait une santé financière, ont présenté des comptes à l'équilibre pour 2024. « On ne peut plus rogner sur les dépenses, il faut obligatoirement augmenter les recettes », plaidait la trésorière, Janick Salvy-Santangeli. Aussi Ernest Pignon-Ernest et Gérard Mordillat, président et vice-président, ont-ils demandé à dix artistes (dont C215, Hervé Di Rosa, Kiki Picasso, Mustapha Boutadjine) de réaliser en tirage limité des estampes originales qui seront vendues au profit de l'association. L'opération sera sans doute lancée avant l'été lors d'une soirée festive, « dans un grand lieu parisien », avançait Gérard Mordillat.

LE VRAI DÉFI À VENIR

Et, puisqu'il faut défendre cet outil dans « la bataille idéologique » que le directeur de l'Humanité et sénateur, Fabien Gay, appelle de ses voeux, le public s'est enquis de la santé du journal. Sur le plan financier, il est soumis à un régime strict par la surveillance du tribunal de commerce de Bobigny, « jusqu'en 2031 », a rappelé le directeur. Les comptes 2024 devraient être à l'équilibre. Mais le vrai défi est à venir. En 2025, le journal doit faire face au paiement des investissements réalisés (notamment pour le développement numérique) mais aussi à une hausse des coûts dans la gestion de la Fête, avance Fabien Gay. « On dépasse 8 millions d'euros de budget », avec des prestataires dont « les tarifs ont augmenté de 20 % », une « concentration de l'industrie musicale qui multiplie par quatre ou cinq les cachets »... « Certains artistes sont devenus inabordables pour nous, avec des

Avec les Ami·es, «être là quand il y a des coups durs»

PRESSE Les Ami·es de l'Humanité tenaient ce week-end leur assemblée générale annuelle. Les difficultés sont toujours devant, mais ils ne manquent pas de souffle pour supporter un journal en perpétuelle évolution.



De gauche à droite et de haut en bas :
Jean-Emmanuel Ducoin avec Fabien Gay ;
Roland Gori et Aurélien Soucheyre ;
Gérard Mordillat et Ernest Pignon-Ernest.
JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

RÉÉLECTION ERNEST PIGNON-ERNEST PRÉSIDENT

80 Ami·es étaient présent·es à l'assemblée générale et au débat de l'après-midi avec Roland Gori, au siège de l'Humanité.

Ernest Pignon-Ernest, peintre, a été

confirmé dans sa fonction de président des Ami·es de l'Humanité. **Daniel Herrero**,

Gérard Mordillat et **Charles Silvestre**

sont vice-présidents. Entrent au conseil d'administration : Vicky Berardi,

représentante du comité de Nice ;

Marie-José Sirach, journaliste.

Jean-Emmanuel Ducoin, journaliste

et écrivain, a été réélu secrétaire national,

avec comme adjoints Jean-Yves Flaux, retraité, et Aurélien Soucheyre, journaliste.

L'années s'annonce rude, mais rien n'est insurmontable. Voilà dans quel état d'esprit, combatif, s'est tenue samedi l'assemblée générale des Ami·es de l'Humanité, au siège du journal, à Saint-Denis. La journée a débuté par des paroles d'encouragement des parrains de l'association, l'ex-secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, la sociologue Monique Pinçon-Charlot, l'écrivain et cinéaste Gérard Mordillat, relevant l'utilité, en temps de crise politique, écologique, géopolitique, d'une « association de combat » pour un journal qui ne l'est pas moins. « Les Ami·es, c'est être là quand il y a des coups durs. Pour l'Huma, pour la presse en général », continuait la journaliste Aline Pailler. Surtout pour celle qui défend des « valeurs peu portées ailleurs »...

Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de l'Humanité et secrétaire national des Ami·es, a d'abord repris ses mots écrits dans la semaine : « Si les temps sont durs pour les humanités, dans un monde où les coquins dominent, l'association présidée par Ernest Pignon-Ernest compte sur une mobilisation de tous ses adhérents pour ne pas lâcher son fil d'Ariane : la défense du pluralisme de la presse, l'aide au rayonnement du journal fondé par Jean Jaurès, la création de lieux de rencontre et d'échange. » Les Ami·es, qui, à défaut de s'être complètement refait une santé financière, ont présenté des comptes à l'équilibre pour 2024. « On ne peut plus rogner sur les dépenses, il faut obligatoirement augmenter les recettes », plaidait la trésorière, Janick Salvy-Santangeli. Aussi Ernest Pignon-Ernest et Gérard Mordillat, président et vice-président, ont-ils demandé à dix artistes (dont C215, Hervé Di Rosa, Kiki Picasso, Mustapha Boutadjine) de réaliser en tirage limité des estampes originales qui seront vendues au profit de l'association. L'opération sera sans doute lancée avant l'été lors d'une soirée festive, « dans un grand lieu parisien », avançait Gérard Mordillat.

LE VRAI DÉFI À VENIR

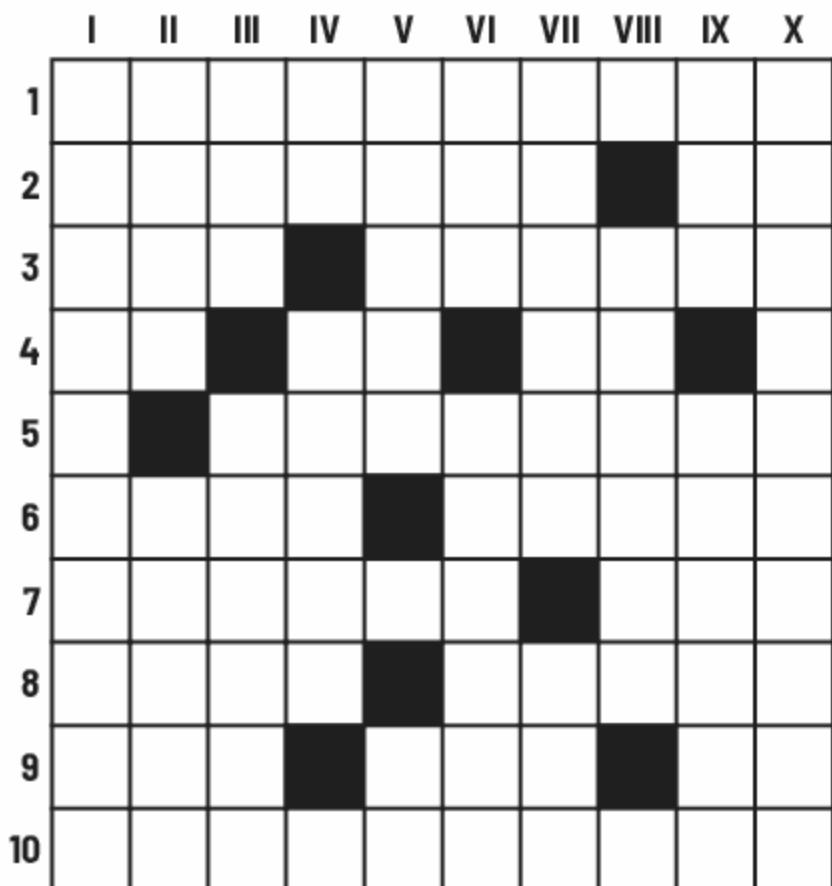
Et, puisqu'il faut défendre cet outil dans « la bataille idéologique » que le directeur de l'Humanité et sénateur, Fabien Gay, appelle de ses voeux, le public s'est enquis de la santé du journal. Sur le plan financier, il est soumis à un régime strict par la surveillance du tribunal de commerce de Bobigny, « jusqu'en 2031 », a rappelé le directeur. Les comptes 2024 devraient être à l'équilibre. Mais le vrai défi est à venir. En 2025, le journal doit faire face au paiement des investissements réalisés (notamment pour le développement numérique) mais aussi à une hausse des coûts dans la gestion de la Fête, avance Fabien Gay. « On dépasse 8 millions d'euros de budget », avec des prestataires dont « les tarifs ont augmenté de 20 % », une « concentration de l'industrie musicale qui multiplie par quatre ou cinq les cachets »... « Certains artistes sont devenus inabordables pour nous, avec des

RETROUVEZ L'HUMANITÉ SUR INTERNET

Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

↗ www.humanite.fr
 ↗ facebook.com/humanite.fr
 ↗ twitter.com/humanite_fr
 ↗ linkedin.com/company/lhumanite
 ↗ Compte lhumanitefr sur Instagram


MOTS CROISÉS N° 24 154 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Empoignerions très énergiquement. 2. Effrayés. Lac pyrénéen. 3. Ligatura. Oppresser. 4. Système expert. Bas de gamme. Dieu du Soleil. 5. Physiquement beau mais niais et fat. 6. De plus. Esquimaux. 7. Maldonne. Mèche rebelle de cheveux. 8. Déserts rocheux. Croix dont l'extrémité se termine par un petit anneau. 9. Mère d'Abel. Plus musical. Patrie d'Abraham. 10. Partie du chaton qui maintient une pierre précieuse.

VERTICALEMENT

I. Productrices de sel. II. Observa attentivement. Interruption provisoire des hostilités. III. Roue à gorge d'une poule. Gardien de troupeau. IV. Il mouille son petit lit. Divisions territoriales de la Grèce antique. V. Composant d'un mélange. Lettre grecque. VI. Métro régional. Parcourrais des yeux. VII. Col de Savoie. Sujets dépoillés. VIII. Habillées. IX. Patriarche biblique. Éboueur. X. Machine à glaces.

VI. RER. Lirais. VII. Iséran. Nus. VIII. Vétues. IX. Note. Ripier. X. Sorbetière.
SOLUTION HORIZONTALEMENT: 1. Serretrous. 2. Apprêts. 0. 3. Lia. Grevier. 4. I.A. Do.Ré.
SOLUTION VERTICAMENT: 1. Bellatre. 6. Item. Inuit. 7. Erreur. 8. Regs. Anseé. 9. Ève. Piu. Ur. 10. Serfissure.
 5. Belâtre. 6. Item. Inuit. 7. Erreur. 8. Regs. Anseé. 9. Ève. Piu. Ur. 10. Serfissure.
 VI. RER. Lirais. VII. Iséran. Nus. VIII. Vétues. IX. Note. Ripier. X. Sorbetière.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
 Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél.: 01 55 84 40 30
 E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
 Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.
 Tél.: 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 55
Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
 Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
 Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
 Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
 Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication; Silvère Magnon, directeur des développements
Conseil de surveillance
 Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

Tirage du 14 mars 2025 37 587 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**LES VOYAGES
de l'Humanité****New York
The Big Apple
La ville des villes**

DU 12 AU 19 JUIN 2025 • À PARTIR DE 4 145 €*

LE +

Les visites se feront avec des intervenants américains et Christophe Descoubax, journaliste de la rubrique monde de l'Humanité

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
LVI - TLC VACANCES
 45, rue Gustave Nicolle - 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 21 82 44
www.tlcvacances.fr

**l'Humanité
magazine**

l'Humanité.fr

Chine

CROISIÈRE
AU FIL DU YANGTSE

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Rivages du Monde
01 83 79 94 60
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanité

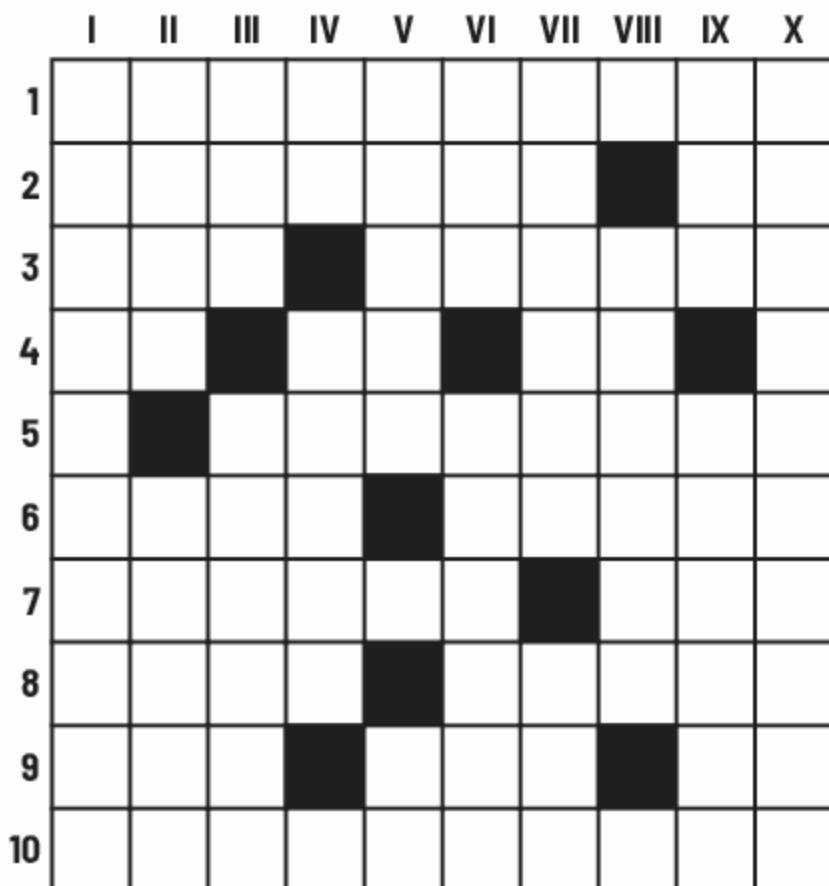
**l'Humanité
magazine** **l'Humanité** **Humanité.fr**

RETROUVEZ L'HUMANITÉ SUR INTERNET

Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

↗ www.humanite.fr
 ↗ facebook.com/humanite.fr
 ↗ twitter.com/humanite_fr
 ↗ linkedin.com/company/lhumanite
 ↗ Compte lhumanitefr sur Instagram


MOTS CROISÉS N° 24 154 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Empoignerions très énergiquement. 2. Effrayés. Lac pyrénéen. 3. Ligatura. Oppresser. 4. Système expert. Bas de gamme. Dieu du Soleil. 5. Physiquement beau mais niais et fat. 6. De plus. Esquimaux. 7. Maldonne. Mèche rebelle de cheveux. 8. Déserts rocheux. Croix dont l'extrémité se termine par un petit anneau. 9. Mère d'Abel. Plus musical. Patrie d'Abraham. 10. Partie du chaton qui maintient une pierre précieuse.

VERTICALEMENT

I. Productrices de sel. II. Observa attentivement. Interruption provisoire des hostilités. III. Roue à gorge d'une poule. Gardien de troupeau. IV. Il mouille son petit lit. Divisions territoriales de la Grèce antique. V. Composant d'un mélange. Lettre grecque. VI. Métro régional. Parcourrais des yeux. VII. Col de Savoie. Sujets dépoillés. VIII. Habillées. IX. Patriarche biblique. Éboueur. X. Machine à glaces.

VI. RER. Lirais. VII. Iséran. Nus. VIII. Vétues. IX. Note. Ripier. X. Sorbetière.
SOLUTION HORIZONTALEMENT: 1. Serretrous. 2. Apprêts. 0. 3. Lia. Grevier. 4. I.A. Do.Ré.
SOLUTION VERTICAMENT: 1. Bellatre. 6. Item. Inuit. 7. Erreur. 8. Regs. Anseé. 9. Ève. Piu. Ur. 10. Serfissure.
 5. Belâtre. 6. Item. Inuit. 7. Erreur. 8. Regs. Anseé. 9. Ève. Piu. Ur. 10. Serfissure.
 VI. RER. Lirais. VII. Iséran. Nus. VIII. Vétues. IX. Note. Ripier. X. Sorbetière.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
 Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél.: 01 55 84 40 30
 E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
 Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.
 Tél.: 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 55
Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
 Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
 Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
 Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
 Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication; Silvère Magnon, directeur des développements
Conseil de surveillance
 Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

Tirage du 14 mars 2025 37 587 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**LES VOYAGES
de l'Humanité****New York
The Big Apple
La ville des villes**

DU 12 AU 19 JUIN 2025 • À PARTIR DE 4 145 €*

LE +

Les visites se feront avec des intervenants américains et Christophe Descoubax, journaliste de la rubrique monde de l'Humanité

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
LVI - TLC VACANCES
 45, rue Gustave Nicolle - 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 2182 44
www.tlcvacances.fr

**l'Humanité
magazine**

l'Humanité.fr

Chine

CROISIÈRE
AU FIL DU YANGTSE

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Rivages du Monde
01 83 79 94 60
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanité

**l'Humanité
magazine** **l'Humanité** **Humanité.fr**

«Gaz et électricité: faut-il sortir du marché de l'énergie? (2/2)

Une enquête de l'UFC que choisir révèle une possible augmentation des factures en 2026. La libéralisation à l'œuvre depuis vingt-cinq ans a cassé un outil qui protégeait les usagers.

La nouvelle régulation du marché de l'électricité ne mettra pas fin au lien entre les prix de gros et le prix de détail. L'État doit corriger le tir.

La France est très peu dépendante des importations pour assurer l'équilibre de son système électrique. D'après des données de RTE (Réseau de transport d'électricité), 97,3 % de l'électricité que nous avons consommée en France en 2024 a été produite sur le territoire national. En toute logique, le tarif de l'électricité payé par les consommateurs devrait donc être en lien avec les coûts de production domestiques de l'électricité. Pourtant, ce n'est pas le cas. Actuellement, seuls 43,8 % des coûts d'approvisionnement en électricité pris en compte par la commission de régulation de l'énergie pour établir les tarifs réglementés de vente sont en lien avec les coûts de production domestiques de l'électricité, en l'occurrence les coûts du nucléaire, même si ceux-ci peuvent être incorrectement évalués. Le reste de ces coûts est basé sur les prix de gros, ces derniers étant sans lien avec les coûts moyens de production de l'électricité sur notre territoire. Cette spécificité des tarifs de l'électricité payés par les consommateurs est dénoncée de longue date par l'UFC que choisir, qui a toujours considéré que l'ouverture à la concurrence du marché de la fourniture d'électricité, imposée par la réglementation européenne et en place depuis 2007, ne devait pas avoir pour corollaire un mécanisme de fixation des prix de détail qui soit basé sur les prix de gros.

Que le cadre européen impose un développement des marchés de gros pour organiser un système de tarification cohérent d'échanges transfrontaliers peut s'entendre. Que les fournisseurs d'énergie puissent s'approvisionner sur les marchés de gros pour acheter



MARIE-AMANDINE STÉVENIN
Présidente
de l'UFC que choisir

l'électricité alimentant leurs consommateurs, cela relève de l'évidence. Mais qu'il n'existe pas une déconnexion entre le niveau des prix de l'électricité sur les marchés de gros et ceux payés par les consommateurs finaux n'est aucunement entendable. Malheureusement, la nouvelle régulation du marché de l'électricité devant entrer en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 ne corrige pas le tir et ne va pas permettre aux consommateurs de payer (enfin) des tarifs de l'électricité au juste prix. Cette réforme ne mettra pas fin au lien entre les prix de gros et le prix de détail, lien dont les effets délétères se sont faits sentir lors de la récente crise énergétique.

Tout en permettant aux producteurs de vendre leur production sur les marchés, il est pourtant possible de permettre aux consommateurs de payer des tarifs représentatifs des coûts de production de l'électricité en France. Pour cela, les gains, voire rentes, des producteurs en lien avec

Les gains des producteurs en lien avec leur vente doivent être taxés.

leur vente sur les marchés de gros de leur production doivent être très fortement taxés, et le produit de cette taxe reversé aux consommateurs sur leurs factures. Et cette captation des profits ne doit pas avoir lieu que sur la production électronucléaire – point trop souvent occulté dans les débats –, mais bien au minimum sur tous les moyens de productions publics (particulièrement la production hydroélectrique). Qu'attend le gouvernement pour corriger le tir? ■

EDF-GDF est un des plus beaux legs des communistes du CNR. Aujourd'hui, nous devons imposer à Bruxelles une « exception énergétique française ».

Se poser la question de sortir des marchés de l'énergie implique de se rappeler comment ils ont été instaurés, ou plutôt imposés, par l'Union européenne. Car, pendant cinquante ans, la France a vécu dans un régime monopolistique pur et parfait. EDF-GDF, notre fleuron national, est un des plus beaux legs des communistes du Conseil national de la Résistance (CNR). Sous l'impulsion du syndicaliste Marcel Paul, la loi du 8 avril 1946 a nationalisé des milliers d'entreprises locales de distribution pour socialiser cette activité qui constituait – déjà à l'époque – un bien commun. Il en a résulté une entreprise publique pérenne, agissant pour le bien de tous et innovante. Toutefois, par petits bouts et par dogmatisme, la Commission européenne – avec l'accord des États membres – vint démanteler ce service public pour créer de toutes pièces un marché européen de l'énergie aussi artificiel qu'incongru. Cette initiative remettait en question un consensus politique national reconnaissant la nécessité de garder une maîtrise publique de notre production et de notre distribution énergétiques. Jusque dans les années 1990, personne n'osa toucher à l'œuvre de Marcel Paul. Même le ministre de l'Économie le plus libéral de la Ve République, Alain Madelin, devait se résoudre à déclarer qu'«EDF, c'est l'URSS qui a réussi». Le marché fut pourtant ouvert totalement en 2007, et on vit apparaître des nouveaux opérateurs, les fameux «fournisseurs alternatifs»



PHILIPPE BRUN
Député PS de l'Eure

censés «moderniser» le secteur de l'énergie. Ils ne vinrent finalement que cannibaliser les capacités de production publique. Plutôt que de condamner ce système inique, les gouvernements de droite le renforçaient. En 2010, la scélérate loi NOME fut adoptée et obligea EDF à revendre en dessous de ses coûts de production un quart de l'électricité produite par nos centrales nucléaires. Ce mécanisme dénommé Arenh allait empoisonner durablement l'entreprise. Aujourd'hui, nous voyons des lueurs d'espoir pour notre service public de l'énergie. La loi sur la nationalisation d'EDF que j'ai portée prévoit pour la première fois depuis vingt-cinq ans un premier retour en arrière de cette marche forcée vers la libéralisation du secteur. Depuis le 1^{er} janvier 2025, toutes les TPE peuvent se protéger des soubresauts du marché en optant pour les tarifs réglementés de vente de l'électricité, proposés par EDF et maîtrisés par les pouvoirs publics. Toutefois, nous devons aller plus loin. Sur le modèle de l'exception culturelle française, nous devons imposer à Bruxelles une «exception énergétique française». Notre parc nucléaire permet d'assurer à nos concitoyens mais également à nos voisins (la France est redevenue le premier exportateur d'électricité du monde) une production écologique car non émettrice de CO₂. Notre mix énergétique étant le plus propre d'Europe, la Commission européenne se doit de reconnaître notre contribution exceptionnelle à la souveraineté énergétique européenne. Sur ce modèle, les Espagnols ont ouvert un chemin en sortant partiellement du marché de l'énergie. Nous devons leur emboîter le pas. ■

Notre parc nucléaire assure une production écologique car non émettrice de CO₂.